

Un vaste réseau de cambriolage démantelé à Alger

Lire en page 3

LE JEUNE

N° 5128 - MERCREDI 25 MARS 2015

INDEPENDANT

www.jeune-independent.net

direction@jeune-independent.net



PLAN NATIONAL DU CANCER 2015-2019

Vers un partenariat algéro-britannique «efficace»

Lire en page 5

Début du procès de l'autoroute Est-Ouest

1 200 KM D'ARNAQUE



Le procès de l'autoroute Est-Ouest s'ouvrira aujourd'hui au tribunal criminel d'Alger pour juger 19 prévenus, dont d'ex-hauts cadres et ex-fonctionnaires des ministères des Travaux publics, des Transports et de la Justice. Le procès, qui devrait révéler les dessous d'une «corruption» similaire à l'affaire de Sonatrach, risque d'être renvoyé faute de témoins, notamment les représentants des entreprises nationales et étrangères.

Lire en page 2



IL A RETIRÉ SA «MISE AU POINT» DE SON SITE OFFICIEL

Volte-face du FLN

Lire en page 3



UNE CÉRÉMONIE CHARGÉE D'ÉMOTION

Un hommage appuyé à feu Fatiha Berber

Lire en page 11



A PIED-D'ŒUVRE DEPUIS DIMANCHE À DOHA

Les Verts concentrés sur les nouveaux tests

Lire en page 12

VIOLATIONS MAROCAINES AU SAHARA OCCIDENTAL

Le Conseil de sécurité interpellé

L'ANCIEN sous-secrétaire aux Affaires étrangères et conseiller juridique des Nations unies, le Suédois Hans Corell, a rappelé au Conseil de sécurité ses responsabilités face aux violations des droits sahraouis par l'occupation marocaine.

Dans un article publié sur le site «International Judicial Monitor» et intitulé «La responsabilité du Conseil de sécurité de l'ONU dans l'affaire du Sahara occidental», M. Corell a affirmé que l'«exploitation des ressources minérales au Sahara occidental est une violation des principes du droit international, applicables aux territoires non-autonomes», soulignant que le Conseil de sécurité «doit mettre fin à cette situation».

Il s'agit également de l'accord de pêche signé entre le Maroc et l'UE (Union européenne) qui, a-t-il fait savoir, n'est pas conforme au droit international», estimant que «la légalité de cet accord doit être examinée par le Conseil de sécurité».

«Il y a un conflit évident entre la résolution du Conseil de sécurité et les discours du roi Mohamed VI prononcés le 6 novembre 2014 la marche verte fut une violation de l'article 99 de la 4e convention de Genève», a poursuivi Hans Corell dans son article.

M. Corell a reconnu, par ailleurs, que «le processus est dans l'impasse», appelant le Conseil de sécurité à «prendre une décision qui soit conforme au droit international». Il a suggéré, à cet effet, l'examen de trois options «plus radicales que celles suivies par le passé», selon la publication. Il s'agit de «transformer la Minurso en une opération similaire à l'Atnuto (Administration Transitoire des Nations unies aux Timor Orientale)», d'«exiger de l'Espagne de prendre sa responsabilité en tant que puissance administrative au Sahara occidental, une responsabilité, a-t-il relevé, qu'elle a abandonnée en février 1976, en violation flagrante de l'article 73 de la charte des Nations unies». Il a suggéré également de «faire en sorte que le Conseil de sécurité de l'ONU reconnaisse le Sahara occidental en tant qu'Etat souverain, mais pour des raisons évidentes de sécurité, cette mesure, a-t-il expliqué, ne peut se concrétiser qu'après un délai de 5 ans, pendant cette période la Minurso aura un mandat similaire à celui donné à l'Atnuto». M. Corell a indiqué que le Conseil de sécurité «risque de ne pas accomplir son mandat. Il est donc devenu impératif qu'il agisse avec autorité, détermination et en conformité avec le droit international», a-t-il conclu.

R. N.

2

À LA UNE

AFFAIRE AUTOROUTE EST-OUEST

Ouverture du procès aujourd'hui

Comme annoncé par le ministre de la Justice Tayeb Louh, le procès concernant l'affaire de l'autoroute Est-Ouest s'ouvrira aujourd'hui au tribunal criminel d'Alger que présidera Tayeb Hellali. Il sera assisté de Hadj Mihoub Kamel Sidi Moussa et Ahmed Hamadouche. Ces derniers ont occupé les postes respectivement de président de la section des flagrants délits du tribunal de Sidi M'Hamed et de juge d'instruction de la 5e chambre du même tribunal.

Tous les moyens humains et matériels sont apparemment réunis par le département du procureur général de la cour d'Alger, Belkacem Zeghmati, pour que le procès se déroule dans de bonnes conditions, notamment en ce qui concerne la couverture sécuritaire. Les observateurs craignent, par ailleurs, l'absence des témoins clés à l'instar des représentants des entreprises nationales et étrangères dans cette affaire qui fait couler beaucoup d'encre ces jours-ci.

A propos de la couverture sécuritaire, pas moins d'une centaine de policiers dépendant de la Sûreté de daïra d'Husseïn Dey et ceux de la police judiciaire de la sûreté d'Alger, appuyés par des éléments des unités républicaines seront déployés dans le hall menant vers la salle d'audience qui sera trop exigüe pour contenir tous ceux qui voudront assister au procès.

L'affaire concerne 19 prévenus dont d'ex-hauts cadres et ex-fonctionnaires des ministères des Travaux publics et des Transports et même de la Justice. Des groupes étrangers, tels que le cana-



dien SMINC, la société portugaise COBA, la société suisse CARAVENTAS, la société suisse PIZZAROTTISA, ISOLUX CORSAI et la société japonaise COJAL, sont également poursuivis dans cette affaire.

Les inculpés sont poursuivis, rappelons-le, pour plusieurs chefs d'inculpation retenus contre eux par la chambre d'accusation de la cour d'Alger, entre autres conduite d'une association de malfaiteurs, trafic d'influence, corruption et blanchiment d'argent.

Les sociétés étrangères implantées en Algérie et impliquées dans ce scandale financier sont, quant à elles, poursuivies pour avoir bénéficié d'avantages de complaisance et pour corruption et blanchiment d'argent.

Pour rappel, les accusés ont introduit des pourvois en cassation, sollicitant l'annulation de toutes les mesures prises par les juges de la chambre d'accusation de la cour d'Alger, notamment en ce qui concerne les chefs d'inculpation retenus contre eux au cours de l'enquête judiciaire.

Les juges de la 2e section de la chambre criminelle de la Cour suprême ont rejeté

toutes les demandes formulées par les avocats de la défense en rendant, le 16 octobre 2014, un arrêt judiciaire estimant que ces dernières n'étaient pas fondées. Les mêmes juges ont, par ailleurs, considéré que les voies des pourvois, notamment en ce qui concerne la violation des procédures élémentaires et de la loi avancées par les avocats de la défense dans leurs mémoires n'étaient pas fondées.

Les juges composant la même chambre ont, en outre, estimé que les magistrats de la chambre d'accusation de la cour d'Alger ont appliqué comme il se doit la loi et ont jugé que les motivations sur la base desquelles ils ont retenu les accusations sont justes.

Dans cette affaire, les mis en cause ont vu la chambre d'accusation valider l'acte d'accusation retenu par le juge d'instruction du pôle judiciaire du tribunal de Sidi M'Hamed.

D'autres accusés sont inculpés pour le délit de «complicité dans la passation de contrats en violation avec la réglementation des marchés publics dans le but d'octroyer des avantages injustifiés».

Redouane Hannachi

OPÉRATIONS ANTI-TERRORISTES MENÉES PAR L'ANP, LES GGF ET LA GENDARMERIE NATIONALE

180 embuscades et 600 ratissages à la frontière algéro-tunisienne en 2014

LE NOMBRE des embuscades, ratissages et autres opérations anti-terroristes s'est multiplié à la frontière algéro-tunisienne de la part des armées des deux pays qui, depuis quelques années, organisent des patrouilles communes le long du tracé frontalier.

L'Armée nationale populaire (ANP), les garde-côtes (GGF) et la Gendarmerie nationale ont dressé environ 15 000 barages occasionnels près de la frontière tunisienne en 2014, nous apprend une source au fait du dossier de la lutte anti-terroriste.

Environ 180 embuscades et 600 ratissages ont été exécutés au cours de la même

année par les trois coups. Dans la seule wilaya d'El Oued, frontalière avec la Tunisie, 2 808 barages occasionnels ont été dressés par la Gendarmerie en 2014, dans ce qui est appelé la «deuxième ceinture de sécurisation des frontières. Toujours au cours de l'année 2014, 23 embuscades ont été tendues par les gendarmes de la wilaya d'El Oued qui, au cours de la même année, a procédé à 74 ratissages.

Les organisations terroristes sévissant dans la région exploitent les conditions de vie très difficiles des habitants de localités frontalières, comme celles dites «Taleb Larbi» et «Ras El Ma» où un imam avait, récemment, «enrôlé» douze personnes,

dont six enfants âgés de 15 à 16 ans, pour rejoindre des terroristes dans les monts Chaâmbi, en Tunisie, avant leur interpellation grâce aux renseignements fournis par l'un de ces enfants qui a fui l'imam et ses accompagnateurs au moment où ils se dirigeaient vers la frontière tunisienne.

L'Algérie et la Tunisie coopèrent de façon très étroite dans le cadre de la lutte anti-terroriste, notamment avec la survenance du chaos en Libye, frontalière avec les deux pays, et l'installation de l'organisation terroriste «Etat Islamique» ou Daech, organisation criminelle qui menace l'ensemble des pays de la région.

F. Sofiane

IL A ÉTÉ CONSTRUIT EN ITALIE

Le bâtiment de la marine algérienne Kalaat Beni Abbès livré cette semaine

LE BÂTIMENT de Débarquement et de Soutien Logistique (BDSL) de la marine algérienne Kalaat Beni Abbès sera livré avant la fin de la semaine par son constructeur la société italienne Orizzonte Sistemi Navali. C'est ce que révèlent, hier, des médias italiens spécialisés dans les constructions navales militaires en précisant que cette livraison pourrait intervenir au plus tard la fin de la semaine courante. Pour rappel, le chan-

tier Fincantieri de Muggiano, près de La Spezia, avait livré le 4 septembre à la marine algérienne le Kalaat Beni Abbès. Depuis ce bâtiment a effectué ses essais qui semblent concluants. Le BDSL avait été commandé suite à un accord conclu en 2011 avec la société italienne Orizzonte Sistemi Navali. Le Kalaat Beni Abbès mesure 143 mètres de long pour 21,5 mètres de large et présente un déplacement de 8.800 tonnes en charge. Doté

d'une propulsion diesel et capable d'atteindre une vitesse supérieure à 20 nœuds, il sera mis en œuvre par un équipage de 152 marins et pourra héberger 430 soldats et 12 techniciens d'aéronautique. Le pont d'envol, continu, dispose de deux spots d'apportage à l'avant et à l'arrière, ainsi qu'un ascenseur desservant un hangar. En tout, cinq hélicoptères pourraient être mis en œuvre. Les garages permettent, quant à eux, d'abriter

plusieurs dizaines de véhicules militaires, dont une quinzaine de chars lourds. Ces moyens sont embarqués et débarqués au moyen de rampes, dans un port, ou au large d'une côte via des engins de débarquement. A cet effet, trois chalands de 20 mètres capables d'emporter 140 soldats ou un char de 30 tonnes ont été conçus par Fincantieri et réalisés en Algérie pour équiper le BDSL.

H. A.

LE FLN RETIRE LA «MISE AU POINT» DE SON SITE OFFICIEL

Saâdani en colère contre des membres du BP

La mise au point relative aux propos d'Amar Saâdani sur l'opposition a été supprimée mardi soir du site web du parti, soit à peine douze heures après sa diffusion. Amar Saâdani, qui a pris connaissance du texte bien plus tard après sa diffusion sur le site, aurait piqué une vive colère contre son chef de cabinet Fodil Saaddedine, indique une source interne au parti qui a préféré garder l'anonymat.

Saâdani aurait promis de sévir et de débusquer l'auteur de ce texte dont la teneur contredisait ses propos à l'égard des partis de l'opposition. Il se serait aussi disputé avec des membres du Bureau politique qui ne l'auraient pas alerté sur cette «trahison» selon la source. Saâdani n'a pas du tout apprécié le caractère flagrant de cette opération «exécutée en sous-main», ajoute la même source qui affirme avoir assisté à cette «engueulade». Saâdani a assuré qu'il ne passerait pas cette erreur sous silence. Il s'agirait, selon ses propos, d'un plan machiavélique concocté par ses adversaires pour l'éliminer de la course à la présidentielle de 2019. Avant-hier, le porte-parole du BP, Saïd Bouhadja, indiquait sur les mêmes colonnes que ce communiqué non signé «a été avalisé» par le SG du parti. «Ce communiqué n'a pas été écrit par le SG mais par les responsables du site du parti», a-t-il dit. A la question de savoir si ce texte a été validé par les responsables du parti, Bouhadja estime que du moment que c'est le site officiel du FLN, «il en est donc ainsi». A-t-il été établi à l'insu du SG ou libellé avec son consentement ? Le porte-parole du FLN est resté vague sur cette question. Mais une question s'impose : qui a écrit et ordonné la diffusion de ce texte mise au point sans se référer au premier dirigeant ? Celui qui s'est échiné durant une année à conforter et à consolider sa posture est aujourd'hui plus que menacé. Poussé par un clan pour être une alternative (présidence de la République) Saâdani a multiplié les rencontres avec un certain nombre de personnalités nationales. Il a



vu Bernard Bajolet, le «Monsieur sécurité» de l'Elysée et ancien ambassadeur à Alger à Paris, au mois d'août de l'année dernière ! Il a éliminé Abdelaziz Belkhadem, son plus redoutable concurrent vers El Mouradia. Il écrit une lettre à l'ambassadeur de France en Algérie à propos de l'assassinat de Hervé Gourdel. Le secrétaire général du FLN a décidé de s'adresser à la France pour lui présenter ses condoléances et celles de [son] parti. Dans son courrier à l'ambassadeur de France à Alger, Amar Saâdani souligne que si «de récent assassinat en Algérie du citoyen français (...) a jeté émoi, révolusion et consternation dans l'opinion publique algérienne», lui et le FLN sont encore plus émus, plus révoltés et plus consternés que le reste des Algériens. Mais de là à engager le FLN dans sa prostration devant la France, il y a comme une insolence envers nos martyrs qui ont fondé ce parti aux destinées duquel il préside indûment un demi-siècle après l'indépendance. Selon toute vraisemblance, des parties au sein du pouvoir auraient décidé de l'écarter.

Un parti miné de l'intérieur

Depuis quelque temps, des informations sont distillées, parcimonieusement, dans la presse au niveau de relais bien cooptés. Le ver est-il donc dans le fruit ? La FLN

est-il miné de l'intérieur ? L'opposition, aujourd'hui menée par Abderrahmane Belayat après l'éclipse de Abdelkrim Abada, est à l'affût de la moindre erreur de l'actuel SG qui a décidé unilatéralement de reporter le 10e congrès au troisième trimestre de cette année. Affaibli par des déclarations tapageuses de Saâdani sur l'ANP et le DRS, le FLN est devenu un simple faire-valoir. Le parti aurait subi de fortes érosions, notamment avec le départ de plusieurs centaines de cadres aguerris et d'anciens militants responsables de structures régionales vers les structures créées par le candidat Benflis. Des mouhafadhas et des cellules ou kasmats ont été divisées, non pas par deux, mais par trois ou quatre dans certaines agglomérations. Des conflits latents ont resurgi et les médiations n'aboutissent plus. Les liens de discipline et les principes de militance qui faisaient la référence et la force du FLN ont été bafoués superbement par de nouveaux venus sur la scène, des barons de l'argent sale et illicite, des maffieux à la recherche de nouveaux réseaux de capitalisation ou de transfert, voire des moyens de réhabilitation politique et sociale. La destabilisation annoncée de Saâdani, enclenchée depuis belle lurette n'en finit pas de livrer ses secrets.

Hocine Adryen

LES TRAVAUX DU TRONÇON DE 13 KM À LA TRAÎNE

Le contournement de Djebel Ouehch pénalise le «projet du siècle»

MOINS d'un mois après sa virée constantinoise fin février, le ministre des Travaux publics, apparemment peu confiant quant aux capacités des entreprises d'arriver à bout du chantier du contournement du tunnel de Djebel El-Ouehch, s'est encore personnellement instruit sur l'état d'avancement des travaux de ce «petit tronçon». Evitant de se lancer dans une polémique qui désormais n'apportera plus rien de positif à la situation du tunnel T1 de Djebel el Ouehch à Constantine, M. Kadi a évité de trop parler de Cojaal. Le sort du consortium, jusque-là inconnu, est désormais entre les mains des plus hautes autorités. C'est «un secret d'Etat» s'est contenté de dire le ministre des Travaux publics en visite de 48 heures dans la ville des ponts. A l'ordre du jour de la visite de Kadi, l'inspection des travaux inhérents au contournement décidé justement après l'effondrement en janvier 2014 du tunnel, mais aussi quelques projets, dont celui de la double voie adjacente à la gare ferroviaire et devant relier les deux ponts d'El Kantara et Sidi Rached.

Mais l'essentiel de la visite ministérielle reposait sur le projet autoroutier. A moins de trois mois du délai fixé pour la livraison du projet de contournement, le taux d'avancement des travaux a été qualifié d'insuffisant par M. Kadi, lequel sommera, le groupement des quatre entreprises locales dont une publique retenues pour sauver, momentanément s'entend, la partie constantinoise du «projet du siècle» de redoubler d'efforts pour livrer les 13 km dans les délais impartis.

Les patrons du groupement ont été sommés, pour ce faire, de renforcer leurs équipes et de se doter de plus de moyens pour passer au régime des 3x8. Toutefois, ce retard serait dû en partie, à en croire les propos d'un des quatre chefs d'entreprises impliqués, aux conditions climatiques très défavorables mais, aussi à la nature géologique du relief de l'itinéraire qui aurait nécessité des travaux supplémentaires. Cela en sus des glissements constatés dans certains points, ayant ralenti l'avancement des engins. Plutôt attentif aux explications des responsables, le ministre s'est montré disposé à déléguer des géologues pour renforcer l'expertise dans le but, a-t-il dit, de «confirmer la stabilité du sol par une ultime étude d'expertise pour éviter d'éventuels problèmes de glissement de terrain inhérents à la présence d'eau».

Amine. B

DES ENTREPRISES VICTIMES DE VANDALISME

Un vaste réseau de cambriolage démantelé à Alger

SIX PRÉSUMÉS auteurs de plusieurs dizaines de cambriolages d'entreprises privées et publiques et de maisons, mais aussi de braquage de locaux commerciaux perpétrés dans les localités de Baraki et des Eucalyptus, viennent d'être arrêtés suite à des perquisitions de leurs domiciles, a-t-on indiqué dans un communiqué de la Gendarmerie d'Alger. Les six présumés malfaiteurs impliqués sont âgés entre 20 et 24 ans, et l'un d'eux est un repris de justice ayant des antécédents judiciaires dans le trafic de drogue, indique-t-on. Le démantèlement de cette dangereuse bande a été réalisé grâce à une plainte de l'une des nombreuses victimes, la nommée B. S. qui s'est adressée à la brigade de la Gendarmerie de Baraki suite au cambriolage de son entreprise d'import-export

en bois. D'après la victime, son entreprise a été visitée, il y a quelques jours de cela, par des inconnus qui ont réussi à s'introduire dans les bureaux et dans l'atelier pour voler des objets de valeur. Accompagnée par un gardien de nuit, la victime a déclaré aux gendarmes enquêteurs que les six malfaiteurs se sont introduits, il y a quelques jours, à l'intérieur de son entreprise après qu'ils ont escaladé le mur donnant accès à l'entrepôt. Il était 6 heures du matin, au moment où le gardien de nuit était de retour de la mosquée après avoir accompli la prière d'El Fejr. Soudain, ledit gardien a aperçu dans individus étrangers en train de voler des micro-ordinateurs appartenant à l'entreprise. Ayant constaté la présence du gardien, les assaillants, et malgré leur nombre supérieur, ont pris

la fuite tout en emmenant avec eux leur butin. Les investigations menées par les gendarmes de Baraki ont permis, 48 heures après le cambriolage, l'arrêt de l'un des six présumés voleurs, le nommé T. A. Présenté devant le gardien de nuit, ce dernier a tout de suite reconnu l'assaillant. T. A. a avoué, lors de son interrogatoire, sa participation au cambriolage et a dénoncé ses complices qui, 24 heures après, ont été arrêtés, poursuit la Gendarmerie d'Alger. Leur arrestation a été réalisée suite à des perquisitions des domiciles des cinq présumés complices. La Gendarmerie nationale du Groupement d'Alger a précisé, aussi, que l'ensemble des actes de vandalisme qui ont été perpétrés durant ces derniers mois, et qui sont en cours d'enquêtes, ont été l'œuvre de ladite bande de mal-

faiteurs. Parmi les cambriolages figurent celui de la fromagerie sise dans la localité des Eucalyptus, ou encore celui d'une maison appartenant à la nommée S. T, où les six cambrioleurs ont volé une quantité considérable d'or. Cela dit, les membres de ce réseau agissent, généralement, à des heures tardives, la nuit ou à l'aube, après avoir ciblé et surveillé leurs victimes. La mise hors d'état de nuire de cette dangereuse bande a permis de mettre fin à son parcours record qui compte plusieurs dizaines de cambriolages en quelques mois, a indiqué la Gendarmerie. Les six mis en cause ont été présentés, hier, devant le procureur de la République du tribunal d'El Harrach, qui les a placés sous mandat de dépôt.

F. Sofiane

L'auteur d'une tentative d'homicide arrêté

«L'AUTEUR d'une tentative d'homicide volontaire, de coups et blessures avec arme blanche, a été arrêté par la police judiciaire de la Sûreté urbaine du 5^e arrondissement», a indiqué hier la cellule de communication de la Sûreté de wilaya. Il s'agit du jeune A.Y. 21 ans, résidant à Bab El-Oued, dans la capitale. Ce dernier a agressé deux jeunes, A.B. 17 ans et A. N. 18 ans à Dawadji, au centre ville. A.B. a été gravement atteint et évacué au service des urgences du CHU Khéllil-Amrane où il a été immédiatement opéré. Les services de sécurité ont été alertés sur une violente dispute dans ce quartier et ils confirmeront les faits après leur déplacement sur les lieux et à l'hôpital où a été admise la victime. L'altercation a eu lieu suite à une dispute avant que l'auteur de l'agression n'assène des coups de couteau la victime dans la poitrine et la tête et prenne la fuite, laissant par terre l'arme du crime», précise-t-on. Entendu par les policiers, A. Y. reconnu avoir agressé les deux jeunes, mais rejetant la responsabilité sur les victimes. Présenté au procureur de la République de Béjaïa, il a été placé en détention provisoire pour «tentative d'homicide volontaire, coups et blessures avec arme blanche et tentative de fuite», ajoute-on.

N. B.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

48 morts et 1 462 blessés en une semaine

QUARANTE-HUIT personnes ont trouvé la mort et 1 462 autres ont été blessées dans 1 212 accidents de la circulation entre le 15 et le 21 mars au à l'échelle nationale, a indiqué mardi la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tamanrasset avec 13 morts et 41 blessés dans neuf accidents, a précisé la même source. En outre, les membres de la Protection civile ont effectué 973 interventions pour l'extinction de 608 incendies urbains, industriels et divers. Par ailleurs 5 094 interventions ont été effectuées durant la même période pour la couverture de 4 522 opérations diverses et l'assistance aux personnes en danger.

A. R.

TRÈS PEU ONT RÉPONDU À L'APPEL

Les lycéens de Constantine «en vacances»

LE PEU d'engouement enregistré, avant-hier, premier jour des vacances de printemps devant les lycées et collèges de la ville des Ponts s'est vite anéanti hier. Les lycéens «rappelés» via divers canaux pour suivre des cours de rattrapage ont finalement déserté les établissements scolaires de la capitale de l'est. Se considérant victimes d'un bras de fer entre enseignants et tutelle, ils se considèrent désormais en vacances laissant les quelques professeurs «ex-grévisistes» en vadrouille au niveau de la quasi-totalité des établissements ayant ouvert leurs portes. Bien que très peu d'élèves à mettre à l'actif de la catégorie des «étudiants» ont osé rompre le mot d'ordre de leurs camarades. En effet, selon des enseignants au technicum de Boussouf dans la banlieue ouest de la ville, les élèves se seraient mis d'accord pour ne pas répondre à l'appel. Et beaucoup semblent tenir à leurs vacances.

Amine B.

ALORS QUE LE TAUX DE REMPLISSAGE DES 72 BARRAGES A ATTEINT 89 %

La production de l'énergie hydraulique pas à l'ordre du jour

L'exploitation du gaz de schiste n'affectera pas les eaux souterraines.

L'expérience étrangère dans la gestion hydraulique est «globalement positive», a soutenu le ministre des Ressources en eau lors de sa tournée effectuée ces dernières 48 heures à Constantine, en référence aux contrats conclus avec des étrangers pour la gestion déléguée de l'eau à travers quatre grandes villes : Alger, Oran, Constantine et Annaba.

Constantine, où le passage des eaux de Marseille reste estampé d'un goût d'inachevé dans la mesure où la feuille de route signée lors de l'établissement du contrat en 2010 n'a pas été respectée par la partie française, notamment en matière de formation, est en passe de renouer avec l'expérience marseillaise.

Ce déficit semble avoir encouragé le retour presque «forcé» des experts français pour donner un coup de main aux techniciens algériens.

Une information qui a été confirmée par l'hôte de la ville des Ponts, à travers la conclusion d'un nouveau contrat d'accompagnement technique qui prendra effet dans quelques semaines, a-t-il précisé.

D'ailleurs, le protocole avec la SEM a été paraphé début mars et les deux parties algérienne et française sont en train de négocier le contrat à l'issue duquel sept experts français assisteront l'équipe locale pour une durée de 3 ans.

Coincitant avec la Journée mondiale de l'eau, célébrée cette année dans la future capitale culturelle arabe, la visite du ministre des Ressources en eau a été une occasion pour Monsieur Eau national de faire un tour d'horizon sur son secteur lors d'un forum organisé, hier, au siège de la radio régionale.

M. Necib a qualifié l'action de son département de plus que concluante. Il dira d'embellie que l'Algérie a enregistré une amélioration notable en matière de gestion de l'eau. Il citera les gros investissements qui ont aidé à réduire les besoins en eau potable au Nord comme au Sud.

Les villes côtières où la réalisation de stations de dessalement de l'eau de mer a permis de couvrir 15 % des besoins des régions desservies, ou encore les travaux réalisés dans le grand Sud pour alimenter les populations locales en eau potable, sont la preuve, selon lui, de la «bonne gouvernance» en ce domaine.



165 stations d'épuration d'eau de mer

Il citera à ce propos que les stations de dessalement de l'eau de mer ont permis à certaines villes jadis enregistraient de graves pénuries en eau potable de devenir exportatrices de cette matière vitale vers les wilayas avoisinantes, à l'image de la capitale de l'Ouest.

Pour les stations d'épuration des eaux usées, dont le nombre est passé de 30 unités, en piteux état de surcroît dans les années 2000, à 165 stations d'épuration, ceci en attendant la livraison d'une quarantaine de nouvelles unités avant fin 2017, ce qui ramènera leur nombre à plus de 200 stations avec une capacité de traitement de près de un milliard 200 millions m³ par an. Ces eaux destinées essentiellement à l'irrigation permettraient, selon le ministre des Ressources en eau d'économiser de manière significative l'eau des barrages et des puits.

C'est pourquoi, a-t-il encore dit, des expériences sont actuellement entreprises à travers quelques wilayas à l'image de Tlemcen, Sétif et Mascara où des périmètres «agricoles» ont été définis pour justement mesurer la qualité des ces actions.

Des actions qui devront conforter les autres retenues collinaires, à l'image des barrages, dont le taux de remplissage a atteint cette année 89%.

Un taux assuré actuellement par 72 grands barrages éparpillés à travers le territoire, ceci en attendant 12 autres actuellement en chantier et qui seront livrés au fur et à mesure ainsi que deux autres inscrits dans la loi de finances 2015 et qui sont prévus à Tizi-Ouzou et M'si-

la. Ce qui ramènera leur nombre à 86 avec une capacité globale avoisinant les 9 milliards de m³. Ce qui permettra à l'Algérie de dépasser définitivement la crise de l'eau, qui est d'ores et déjà passée de 50 % à 3 %, a-t-il soutenu.

Le gaz de schiste et les eaux souterraines

Au centre d'une polémique qui a fait couler beaucoup d'encre ces dernières semaines, l'utilisation des eaux souterraines au Sahara dans l'opération de la fracturation hydraulique pour l'extraction du gaz de schiste n'était pas en reste. M. Necib a écarté le risque de contamination des eaux souterraines lors de l'opération.

Même son de cloche pour la production d'énergie via les installations hydrauliques. Cette dernière semble être le parent pauvre dans la stratégie du département. M. Necib a écarté toute vision de son ministère ou encore de celui de l'Énergie quant à une stratégie commune visant à produire de l'électricité via l'installation de turbines au niveau des grands barrages. L'hôte de Cirta qualifie les 72 barrages, en services inadaptes à ce genre d'activité hormis celui de Béni-Haroun.

Il corroborera ses propos en signalant que deux barrages jadis dotés d'équipements permettant la production d'énergie, celui d'Iraguen à Jijel et d'Ighil Ramdane ont été abandonnés et carrément livrés à son département pour servir comme seuls moyens de stockage. Le ministre ira jusqu'à qualifier la production actuelle d'électricité moins coûteuse. Ainsi, pour M. Necib, le gaz est plus économique.

Amine B.

ILS EXIGENT LA SATISFACTION DE REVENDICATIONS SOCIO-PROFESSIONNELLES

Sit-In des gardes communaux à Bouira

UNE SOIXANTAINE de gardes communaux ont observé hier un sit-in devant le siège de la wilaya de Bouira pour exiger la satisfaction de revendications socio-professionnelles notamment la concrétisation d'un statut et le calcul de la retraite.

Venus des quatre coins de la wilaya, les protestataires scandaient des mots d'ordre exigeant de l'État la prise en charge de leurs demandes. « Nous sommes déterminés à poursuivre nos actions de protestation jusqu'à la satisfaction de nos revendications

légitimes. Nous avons repris le chemin de la contestation car rien n'a changé concernant notre situation socioprofessionnelle », a déploré un des gardes communaux devant la presse. Les protestataires réclament notamment la « reconnaissance officielle » du corps des gardes communaux, la création d'un « Haut comité pour les victimes de la décennie noire », la révision des bases de salaires des retraités du corps, enfin, la réintégration de l'ensemble des éléments radiés du corps de laGarde communale.

«Notre dossier a été clos par le ministère e l'intérieur et nous, nous demandons sa réouverture », a insisté Aliouat Lahlou, représentant de la Coordination nationale de la gardes communale.

Les agents de la garde communale demandent en outre la prise en charge «morale et matérielle » des handicapés, des blessés et des victimes de la décennie noire. Le 18 mars dernier, la commission chargée des dossiers de la pension spécifique d'invalidité des gardes communaux avait tenu

une réunion consacrée à l'examen de dossiers relatifs à cette question. Le directeur général des ressources humaines, de la formation et des statuts au ministère de l'Intérieur et des collectivités locales, Merabti Abdelhalim, avait assuré, à l'issue de cette rencontre, qu'il a été répondu « pratiquement à toutes les revendications des gardes communaux à l'exception de certaines qui sont en cours d'examen dont celle liée aux agents radiés pour des raisons non objectives».

S. N.

PLAN NATIONAL DU CANCER 2015-2019

Vers un partenariat algéro-britannique pour une mise en œuvre « efficace »

La prise en charge des cancéreux est désastreuse en Algérie. L'inexistence de centres de radiothérapie, le non-respect des délais de l'octroi de rendez-vous accordés aux patients et le problème de remboursement des médicaments sont le lot quotidien des cancéreux. Le plan cancer a été mis en place pour freiner la progression de nouveaux cas.

Suite à une réelle prise de conscience des défaillances du système de santé dans la prise en charge de cette maladie qui progresse d'une manière inquiétante, le plan national du cancer, a été mis en place pour améliorer la prise en charge et le traitement des malades. Elaboré par le Pr Messaoud Zitouni président de la République, le plan cancer sera au centre des discussions lors d'un colloque d'échanges entre des oncologues experts algériens et britanniques, qui se tiendra le 30 mars à Alger. La tenue de ce colloque montre l'engagement international qui est en train de naître en faveur de ce plan anticancer. La mise en œuvre du PNC prendra en charge le contrôle et la surveillance de façon à déceler les cas de cancer précoce. Il a commencé avec l'objectif d'abaisser le taux de mortalité et le taux des cancéreux par la prévention, car abaisser le taux reviendrait à faire un dépistage précoce. L'objectif aussi est de compresser les délais de prise en charge par la radiothérapie pour ceux qui ont fini le programme de chimiothérapie. La première radiothérapie commencera au maximum trois semaines après la dernière session de chimiothérapie. Le programme de mise en œuvre se veut une globalité de prise en



charge de tout ce qui concerne le traitement du cancer. Principaux objectifs du Plan cancer Le plan cancer dont l'objectif principal est de réduire la mortalité et l'incidence du cancer comprend huit axes principaux et 829 mesures dont le premier se base sur la prévention et l'évitement des facteurs de risque principaux, comme le tabac. Le deuxième axe vise au dépistage par le renforcement des actions de dépistage, notamment pour le cancer du sein et le cancer du col de l'utérus. En outre, le troisième axe s'appuie principalement sur le diagnostic comme l'anatomopathologie afin de détecter les cancers aux stades les plus précoces pour optimiser les chances de guérison. Le quatrième axe, pour sa part, réside dans le traitement dans le sens de l'amélioration des techniques de soins et de prodiguer aux malades les meilleurs

soins possibles. En plus, le cinquième axe s'articule autour de l'interdisciplinarité des soins. Dans un objectif de scientificité, le sixième axe a pour but d'encourager la recherche scientifique et la formation médicale spécialisée et continue pour une mise à jour régulière des équipes médicales. Création de nouvelles disciplines en oncologie médicale Pour le septième axe, il s'agit principalement de la création dans tous les centres anti-cancer de nouvelles disciplines médicales tel que l'oncopsychologie et l'onc nutrition pour un accompagnement psychologique et nutritionnel des malades tout au long de leur maladie. Au dernier plan, le neuvième axe vise à financer la lutte anti-cancer.

Lynda Louifi

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION CONTRE LES RISQUES D'ASPHYXIE

Pour plus de sensibilisation dans les écoles

DURANT SA campagne de sensibilisation, la direction de la distribution de Sonelgaz de Bologhine, avec la participation de la Protection civile, a ciblé les enfants des paliers de l'enseignement moyen et secondaire pour mieux illustrer les recommandations et les mises en garde contre les dangers du gaz, dans les communes de Zéralda, Staouéli, Chérag et Douéra. Fidèle à ses activités citoyennes, la direction de la distribution Sonelgaz de Bologhine a clôturé le 10 mars au théâtre de l'enfant Essahel relevant de la même commune, sa campagne sur les risques d'asphyxie au monoxyde de carbone. S'inscrivant dans le cadre d'une large campagne de sensibilisation initiée par cette direction, cette manifestation a vu la participation des représentants de la Protection civile, des stagiaires de centres de formation, des écoliers et des familles, venus dans le but de s'informer sur la bonne utilisation du gaz naturel. Dans son intervention inaugurale, le directeur du centre de Bologhine, Fouad Guerfi, a mis l'accent sur l'importance de sensibiliser davantage la population sur les dangers du gaz, notamment des localités ayant récemment bénéficié du gaz de ville. Il faut dire que les accidents liés au gaz carbonique sont très fréquents en Algérie. En plus des problèmes de l'absence, par exemple, de conduites d'aération dans certaines habitations, il y a beaucoup d'accidents

qui surviennent suite à un mauvais fonctionnement ou à la défectuosité du matériel utilisé, sans compter le fait que certains importateurs mettent sur le marché national des équipements non-conformes. A ce sujet, M. Guerfi a fait savoir que «la SDA de Bologhine organise chaque année, durant la période hivernale, plusieurs actions de sensibilisation sur les risques d'asphyxie au gaz en direction du grand public à travers les 19 communes relevant de la zone », ajoutant que des visites sont également effectuées dans les établissements scolaires dans le but d'informer les écoliers qui représentent des vecteurs messages de sensibilisation au sein de la famille. Très impliqué dans cette action, M. Guerfi n'a pas économisé ses efforts pour mener à bien cette louable initiative, d'autant plus que les risques de la mauvaise utilisation du gaz et la défectuosité des installations ainsi que des appareils de chauffage demeurent réels et récurrents. Saisissant l'occasion, le directeur de la SDA Bologhine a tenté d'expliquer, par des messages simplifiés, les recommandations de base pour une utilisation plus sûre de cette énergie à travers la vérification et le contrôle de l'installation interne de gaz une fois par an. M. Fouad Guerfi a précisé que «le branchement des équipements, un nouveau branchement ou un robinet installé pourrait présenter un risque de fuite, et qu'à

chaque intervention sur l'installation, il est utile de le faire contrôler. Particulièrement au niveau des soudures et des robinets ; à ne pas oublier de respecter le délai de validité du tuyau de gaz qui alimente la cuisinière, par exemple». Dans son intervention, M. Guerfi a insisté sur l'importance de ce genre de manifestation, premier facteur pour éviter des drames qui endeuillent des familles entières en cas de non-respect des consignes liées à l'utilisation du gaz naturel. Cette énergie est à la fois source de confort durant la saison hivernale, ajoutant qu'on enregistre une prolifération inquiétante d'appareils fonctionnant au gaz naturel importés, non conformes aux règles de sécurité, alors que d'autres produits contrefaits sont commercialisés. Ces appareils sont derrière de nombreux drames, surtout que les gens préfèrent acheter des appareils moins chers, et donc peu sûrs Il y a lieu de signaler que le problème de l'inhalation du gaz carbonique et les explosions d'installations de matériel fonctionnant au gaz provoquent annuellement 30 à 40 décès et entre 100 et 200 blessés, a indiqué récemment le responsable gaz de la Commission de régulation du gaz et de l'électricité (CREG), lors d'un séminaire sur l'intégration de solutions techniques aux accidents de monoxyde de carbone organisé par la Fédération algérienne des consommateurs.

A.R

SÛRETÉ NATIONALE

Près de 3 000 interventions en février dernier à Annaba



DURANT le mois de février dernier, les services de police d'Annaba ont effectué 2 904 interventions, soit une augmentation par rapport au mois de janvier 2015 de 673 sorties. Selon nos sources de la sûreté de wilaya, cette hausse trouve son explication dans la prolifération de la drogue qui ravage la ville d'Annaba et dans le commerce informel. Cette lutte contre la criminalité sous toutes ses formes s'est soldée par l'arrestation de 56 personnes recherchées, auxquelles s'ajoute l'interpellation de 172 individus pour divers chefs d'inculpation, dont 65 pour détention d'armes prohibées et 42 pour usage de stupéfiants. A l'issue de leur présentation, 149 personnes ont été placées sous mandat de dépôt, indique notre source qui a ajouté que les éléments de la Sûreté nationale ont effectué 654 opérations de contrôle de professions réglementées. Ces actions ont été à l'origine de 19 propositions de fermeture de locaux, de l'exécution de 21 arrêtés de fermeture et de 1 870 enquêtes administratives diverses. Au volet sécurité publique, 1 224 opérations de maintien de l'ordre ont été menées durant cette même période, également durant laquelle 23 accidents de la route ayant causé la mort de 12 personnes et des blessures à 51 autres se sont produits.

Aussi, il y a eu le retrait de 507 permis de conduire, signalé-t-on en soulignant que les services de la Sûreté nationale entendent redoubler d'efforts pour atteindre les objectifs assignés par le haut commandement de la Sûreté nationale, à savoir ceux liés à la protection des personnes et des biens. Elle saisira cette opportunité pour rappeler l'importance de l'implication des citoyens dans les actions de lutte contre le banditisme grâce au civisme de la population de Annaba pour dénoncer les contrevenants à la loi de la république, soit en se présentant au service de police ou à travers les lignes téléphoniques 17 et 15/48 afin de pouvoir intervenir à temps... Rappelons d'autre part que la campagne de don de sang organisée récemment dans la région d'Annaba avait été marquée par la collecte de 150 poches de sang par jour, destinées à soulager voire à sauver des vies humaines. L'engouement de l'ensemble du personnel relevant de la sûreté nationale a été constaté dès les premières heures du lancement de cette opération nationale.

Nabil Chaoui

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**WILAYA DE MEDEA****DAIRA DE TABLAT****COMMUNE D'AISSAOUIA****avis d'appel d'offre national restreint**N°: **95/2015****NEMURO D'IMMATRICULATION FISCALE: 615851550524890.**

Monsieur le président de l'assemblée populaire communal de la commune de AISSAOUIA lance l'appel d'offre national restreint pour exécution du projet : **Aménagement Ain Talazart pour alimentation réservoir 500m³ à Zaouia centre première tranche.**

Les entreprises intéressées à cet appel d'offre doivent se présenter de bureau de secrétariat de la commune pour retirer les cahiers des charges contre paiement d'un montant de la somme de : **2.000,00 DA.**

Les offres technique et financière se préparer en deux plis séparés et cachetés.

A- le première plis portant la mention : l'offre technique.

B- le deuxième plis portant la mention : l'offre financière.

Assembler les deux plis dans une même enveloppe fermé, inconnu et portant la mention **l'appel d'offre national restreint pour exécution : Aménagement Ain Talazart pour alimentation réservoir 500m³ à Zaouia centre première tranche.**

A Monsieur le président de l'assemblée populaire de la commune de AISSAOUIA.

Appel d'offre national restreint à ne pas ouvrir.

01 Les documents constituant l'offre technique : L'enveloppe technique contiendra :

- 01- La déclaration à souscrire dûment remplie avec cachet, signature et daté.
- 02- Déclaration de probité dûment remplie avec cachet et signature et daté.
- 03- Le présent cahier de charge signé et paraphé par le soumissionnaire.
- 04- Registre de commerce nouvelle immatriculation photocopie.
- 05- Casier judiciaire du gérant ou le directeur de l'entreprise photocopie, en cours de validité.
- 06- Certificat de qualification et classification professionnelle, activité principale dans le domaine des Travaux Hydraulique, catégorie Deux (02) et plus en cours de validité photocopie.
- 07- La carte d'immatriculation fiscale photocopie.
- 08- Extrait de rôle apuré accompagnée d'un calendrier d'échéancier en cours de validité (moins de 03 mois) photocopie.
- 09- Mise à jour CNAS- CASNOS- CACOBAPTH photocopie, et en cours de validité.
- 10- Les bilans financiers de l'entreprise des Cinq (05) dernières années dûment approuvés photocopie ou attestation des chiffres d'affaires.
- 11- La liste nominative du personnel d'encadrement établie, visé et signé récemment par l'entrepreneur, et des copies des diplômes et attestation d'affiliation à la CNAS photocopie.
- 12- l'attestation de dépôt légale des comptes sociaux pour les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale le droit algérien photocopie.
- 13- Statut de l'entreprise soumissionnaire pour les sociétés, EURL, Sarl et SNC photocopie.
- 14- Références professionnelles de l'entreprise (photocopie des Attestations de bonne exécution délivrée par le service contractant) les Cinq (05) dernières années.
- 15- liste du matériel sur laquelle figure l'immatriculation de chaque engin, appuyée par des cartes grises photocopies accompagnés d'un PV de l'huissier, ou récépissé de dépôt en cours de validité et l'attestation de l'assurance photocopie en cours de validité pour le matériel roulant, et pour le matériel non roulant, il doit être justifié par des factures, appuyées par le cas échéant par un PV de constat du huissier de justice de l'année en cours ; Le soumissionnaire comptant utiliser un matériel de location en plus de son matériel propre est tenu de présenter un contrat de location original appuyé par les pièces justificatives conformes et assurance du matériel.
- 16- le planning d'exécution des travaux.

02- Les documents constituant l'offre Financière : L'enveloppe financière contiendra

- 01- La lettre d'engagement remplie, avec cachet et signature.
- 02- La lettre de soumission remplie, avec cachet et signature.
- 03- Le bordereau des prix unitaires rempli, avec cachet et signature.
- 04- Le devis quantitatif et estimatif rempli, avec cachet et signature.

Le soumissionnaire devra, soigneusement examiner toutes les instructions, conditions, modèles, termes, spécifications et plans figurant au dossier de l'appel d'offre.

La date limite de dépôt des offres est fixée à **Vingt et un (21) jours** à compter et la première parution de l'avis de l'appel d'offre dans les quotidiens journalières nationaux ou dans le BOMOP.

Le jour de dépôt des offres est la dernière journée de délai de préparation des offres sera à dix heures (10H:00) et l'ouverture des plis sera à (10^H:00) dans le même jour de dépôt.

La période de validité des offres et l'engagement du soumissionnaire sont fixés à cent cinquante (105) jours à compter de la date limitée de dépôt des offres fixé par le maître de l'ouvrage.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**WILAYA DE MEDEA****DAIRA DE TABLAT****COMMUNE D'AISSAOUIA****avis d'appel d'offre national restreint**N°: **95/2015****NEMURO D'IMMATRICULATION FISCALE: 615851550524890.**

Monsieur le président de l'assemblée populaire communal de la commune de AISSAOUIA lance l'appel d'offre national restreint pour exécution du projet : **Réalisation réseau d'assainissement à ouled kolla.**

Les entreprises intéressées à cet appel d'offre doivent se présenter de bureau de secrétariat de la commune pour retirer les cahiers des charges contre paiement d'un montant de la somme de : **2.000,00 DA.**

Les offres technique et financière se préparer en deux plis séparés et cachetés.

A- le première plis portant la mention : l'offre technique.

B- le deuxième plis portant la mention : l'offre financière.

Assembler les deux plis dans une même enveloppe fermé, inconnu et portant la mention **l'appel d'offre national restreint pour exécution : Réalisation réseau d'assainissement à ouled kolla.**

A Monsieur le président de l'assemblée populaire de la commune de AISSAOUIA.

Appel d'offre national restreint à ne pas ouvrir.

01 : Les documents constituant l'offre technique : L'enveloppe technique contiendra :

- 01- La déclaration à souscrire dûment remplie avec cachet, signature et daté.
- 02- Déclaration de probité dûment remplie avec cachet et signature et daté.
- 03- Le présent cahier de charge signé et paraphé par le soumissionnaire.
- 04- Registre de commerce nouvelle immatriculation photocopie.
- 05- Casier judiciaire du gérant ou le directeur de l'entreprise photocopie, en cours de validité.
- 06- Certificat de qualification et classification professionnelle, activité principale dans le domaine des Travaux Hydraulique, catégorie Deux (02) et plus en cours de validité photocopie.
- 07- La carte d'immatriculation fiscale photocopie.
- 08- Extrait de rôle apuré accompagnée d'un calendrier d'échéancier en cours de validité (moins de 03 mois) photocopie.
- 09- Mise à jour CNAS- CASNOS- CACOBAPTH photocopie, et en cours de validité.
- 10- Les bilans financiers de l'entreprise des Cinq (05) dernières années dûment approuvés photocopie ou attestation des chiffres d'affaires.
- 11- La liste nominative du personnel d'encadrement établie, visé et signé récemment par l'entrepreneur, et des copies des diplômes et attestation d'affiliation à la CNAS photocopie.
- 12- l'attestation de dépôt légale des comptes sociaux pour les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale le droit algérien photocopie.
- 13- Statut de l'entreprise soumissionnaire pour les sociétés, EURL, Sarl et SNC photocopie.
- 14- Références professionnelles de l'entreprise (photocopie des Attestations de bonne exécution délivrée par le service contractant) les Cinq (05) dernières années.
- 15- liste du matériel sur laquelle figure l'immatriculation de chaque engin, appuyée par des cartes grises photocopies accompagnés d'un PV de l'huissier, ou récépissé de dépôt en cours de validité et l'attestation de l'assurance photocopie en cours de validité pour le matériel roulant, et pour le matériel non roulant, il doit être justifié par des factures, appuyées par le cas échéant par un PV de constat du huissier de justice de l'année en cours ; Le soumissionnaire comptant utiliser un matériel de location en plus de son matériel propre est tenu de présenter un contrat de location original appuyé par les pièces justificatives conformes et assurance du matériel.
- 16- le planning d'exécution des travaux.

02: Les documents constituant l'offre Financière : L'enveloppe financière contiendra

1. La lettre d'engagement remplie, avec cachet et signature.
2. La lettre de soumission remplie, avec cachet et signature.
3. Le bordereau des prix unitaires rempli, avec cachet et signature.
4. Le devis quantitatif et estimatif rempli, avec cachet et signature.

Le soumissionnaire devra, soigneusement examiner toutes les instructions, conditions, modèles, termes, spécifications et plans figurant au dossier de l'appel d'offre.

La date limite de dépôt des offres est fixée à **Vingt et un (21) jours** à compter et la première parution de l'avis de l'appel d'offre dans les quotidiens journalières nationaux ou dans le BOMOP.

Le jour de dépôt des offres est la dernière journée de délai de préparation des offres sera à dix heures (10H:00) et l'ouverture des plis sera à (10^H:00) dans le même jour de dépôt.

La période de validité des offres et l'engagement du soumissionnaire sont fixés à cent cinquante (105) jours à compter de la date limitée de dépôt des offres fixé par le maître de l'ouvrage.

ELLE EST L'UNE DES PLUS GRANDES ATTRACTIONS DU SALON

Audi présente sa nerveuse TT au salon d'Alger

La marque aux anneaux leader du marché premium en Algérie, compte bien marquer la 18ème édition du Salon d'automobile d'Alger avec ses deux vedettes la nerveuse Audi TT, et la nouvelle S3 Berline.



Elle est pratiquement l'une des attractions du salon cette année, les visiteurs se bousculent pour la prendre en photo, la sportive d'Audi la TT est pratiquement comme un athlète prêt à se lancer, dont tous les muscles sont tendus. L'Audi TT, deux lettres qui sont synonyme de sportivité qui dure depuis 1998. Cette 3ème génération du coupé arrive enfin à l'âge de maturité.

L'Audi TT fidèle à sa gueule aux lignes horizontales avec la calandre Single frame qui est large et plate et les prises d'airs sont reliées entre elles. Pour ce qui est des phares on admire particulièrement le dessin avec des clignotants à affichage dynamique dont le sens de défilement indique la direction que va prendre le conducteur.

Audi TT se veut compacte mais surtout sportive, cela se distingue sur la partie arrière avec ses lignes horizontales qui renforcent

l'impression de largeur et de sportivité. Joliment dessinées, les barrettes dans les feux arrière à LED de série reprennent le dessin des projecteurs avant et s'allument en même temps que les feux de jour.

Mais la plus grande évolution que propose la nouvelle TT, c'est l'Audi virtual cockpit qui est un combiné d'instruments numérique à l'affichage détaillé et polyvalent, il remplace les instruments analogiques et l'écran

MMI. Le conducteur peut commuter entre deux modes d'affichage de l'écran de 12,3 pouces entièrement numérique. En mode d'affichage classique, le compteur de vitesse et le compte-tours sont au premier plan. En mode d'info-divertissement, les instruments à cadran rond sont plus petits, l'affichage est centré sur la carte de navigation.

Le nouvel élément de commande MMI se contente de six touches. En

combinaison avec le système MMI Navigation plus, il est accompagné du MMI smart touch wheel, un pavé tactile situé sur le dessus du bouton tournant/poussoir. Grâce à lui, le conducteur peut faire un zoom sur la carte de navigation ou entrer des caractères. La structure des menus est apparentée à celle d'un smartphone et offre une fonction de recherche. Toutes les fonctions importantes sont accessibles en quelques clics et les touches latérales permettent d'accéder à des fonctions et options par des liens bien pensés. Il faut dire qu'Audi nous avait habitués d'être à la pointe de la High-Tech mais sur des modèles haut de gamme, comme lors du dernier Mobile World Congress à Barcelone où Audi avait exposé son modèle RS connecté à une montre LG.

Sous le capot l'Audi TT dispose d'un moteur essence 2.0 TFSI qui s'occupe d'animer l'Audi TT. Qui offre un couple constant de 370 Nm (entre 1 600 à 4 300 tr/min). Il est couplé à la boîte S tronic à six rapports et de la transmission intégrale permanente Quattro. Ses capacités mécanique lui permettent d'abattre le 0-100 km/h en 5,3 secondes alors que sa consommation est affichée à 6,4 l / 100 km.

Nassim Mecheri



ENTRETIEN AVEC PATRICE FRANK
DIRECTEUR GÉNÉRAL D'AUDI ALGÉRIE

«Nous sommes satisfaits de l'engouement des Algériens pour notre marque»



Quelles sont les nouveautés d'Audi au Salon d'Alger ?

La grande nouveauté cette année c'est la nouvelle TT qui est la voiture icône de la marque ; elle représente également le renouveau et le développement de la marque au niveau de la sportivité.

Cette nouvelle édition de la TT a la particularité d'intégrer des fonctionnalités et des nouveautés qui, d'habitude, commencent dans le segment très haut de gamme comme l'A8. Nous avons décidé d'incorporer cette grande innovation qui est le virtual cockpit dans cette nouvelle TT, car elle a une clientèle plutôt jeune. Ce sont les gens qui

sont plutôt friands en matière de connectivité et de nouvelles technologies. L'autre particularité est qu'elle est encore plus légère, grâce à des métaux spéciaux, tout en augmentant la rigidité, ce qui fait d'elle une voiture plus sûre et plus économe.

L'autre grande nouveauté qu'on devait présenter au Salon c'est la nouvelle A6, qu'on n'a malheureusement pas pu la faire sortir du port à temps. Cette nouvelle A6 embarque 3 nouveautés importantes : elle dispose d'un nouveau moteur TFSI à injection directe essence qui développe 190 chv, accolé à une boîte séquentielle double embrayage et, tout comme la TT, elle dispose de ces métaux spéciaux qui permettent de baisser le poids et donc d'augmenter son rendement par rapport à l'ancien modèle.

Quelles sont les avantages client et les remises qu'offre Audi lors de ce Salon ?

Pour une marque premium comme Audi, ce n'est pas évident d'appliquer des remises sur un Salon, mais nous avons quand même proposé une vente privée Audi sur notre modèle A3 Berline à travers laquelle on propose des prix et des offres exceptionnelles à nos clients. Cette vente se fera sur Internet à travers notre

site Web ou à partir de la page Facebook Audi Algérie.

Comment évaluez-vous l'engouement des visiteurs pour le stand Audi cette année ? On a ressenti un vrai engouement des visiteurs pour la marque Audi. Un engouement n'est bien que quand il se concrétise par des commandes réelles, et c'est ce qui se passe cette année. Nous avons enregistré une hausse des commandes de 35% par rapport à la même période l'an dernier qui touche l'ensemble de nos gammes. Globalement nous sommes satisfaits de l'engouement des Algériens pour notre marque.

Vous avez lancé récemment un concours qui offre aux gagnants un voyage pour la course mythique des 24 H du Mans

Oui, nous avons lancé un concours sur la A3 limousine Pack S Line qui offre aux gagnants la possibilité de gagner un voyage pour deux personnes aux 24 H du Mans qui aura lieu au mois de juin prochain avec accès aux stands et à des places VIP lors de la course. Le tirage au sort aura lieu le 9 avril prochain en présence d'un huissier de justice.

Entretien réalisé par Nassim Mecheri

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE LA SANTE, DE LA POPULATION ET DE LA REFORME

HOSPITALIERE
CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE HUSSEIN DEY
HOPITAL PR.N.HAMOUD HUSSEIN-DEY
NIF DU CONTRACTANT : 099816179005416

AVIS D'ANNULATION DE L'AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article N°49 du décret présidentiel n°10-236 du 07 octobre 2010 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété,

Il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national restreint N°14/2014 portant sur l'acquisition du mobilier médical, que l'avis d'attribution provisoire paru dans les quotidiens suivants :

- Le jeune indépendant du 14/12/2014.
- EL michoir el siyassi du 13/12/2014.
- BOMOP, est annulé.

Le Jeune Indépendant du 25/03/2015 / ANEP N° 315 044

République Algérienne Démocratique et populaire

Wilaya de Biskra

Direction du Commerce

NIF : 099107019000437

Adresse : zone ouest commune de Biskra

MISE EN DEMEURE PAR PUBLICATION N° : 02

Suite au refus de l'entreprise HELALAT OUALID de se rapprocher auprès de la direction de commerce de la wilaya de BISKAR afin de prendre l'ordre de service de reprise des travaux relatifs au lot réseaux divers du projet cité-dessous, et cela malgré la mise en demeure N°01.

La direction du commerce de la wilaya de BISKRA adresse 2^{ème} mise en demeure à :

ENTREPRISE	ADRESSE	N° DU MARCHÉ	DATE D'APPROBATION	PROJET
HELALAT OUALID (Grands Travaux Publics Hydrauliques Bâtiments Et Location Des Engins)	Avenue 05 juillet BARIKA wilaya de BATNA	340/2013	24/10/2013	Réalisation du marché des Dates El-hadjeb lot : réseaux divers (tranche03 aménagement extérieur, tranche 04voies et tranche 05 réalisation du pont bascule)

Et cela pour:

- Se rapprocher auprès de la direction du commerce pour prendre l'ordre de service de reprise des travaux.
- Entamer l'installation du chantier et démarrer les travaux dans un délai de huit (08) jours à partir de la date de parution de cette mise en demeure dans les journaux nationaux ou le BOMOP
- Dans le cas où l'entreprise refuse d'obtempérer à la mise en demeure la direction du commerce prendra toutes les mesures nécessaires, et appliquera les lois en cours qui pourront mener à la résiliation du contrat.

Le Jeune Indépendant du 25/03/2015 / ANEP N° 315 091

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE AIN DEFLA
DIRECTION DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS
NIF : 099044015038035

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE N° 022/2015

Conformément aux articles 49, 114 et 125 du décret présidentiel N° 10/236 du 07 Octobre 2010 modifié et complété.

La Direction de la Jeunesse et des Sports de la Wilaya de AinDefla informe les entreprises intéressées par l'avis d'appel d'offres restreint N° 17/2014. Portant : REALISATION et EQUIPEMENT D'UNE PISCINE DE PROXIMITE A MILIANA EN DEUX (02) LOTS SEPARES. Paru dans les quotidiens nationaux : **الجزيرة** en date du 20 décembre 2014 sous le N° ANEP163551 Et le jeunes indépendant en date du 22 décembre 2014 sous le N° ANEP163551, et le BOMOP, compte tenu du procès-verbal de la commission d'évaluation des offres est décidé ce que suit :

Entreprise	NIF	Montant corrigé en (TTC)	Délai de réalisation	Note technique	Obs
LOT N° 01 : GROS ŒUVRE + CES + MUR DE SOUTÈNEMENT + CHARPENTE METALLIQUE + REGENERATION DES EAUX + CHAUFFAGE + VRD + BACHE A EAU + LOCAL TECHNIQUE.					
LOT N° 02 : MUR DE CLOTURE + LOGE GARDIEN (DESTINE UNIQUEMENT AUX MICROS ENTREPRISE)					
SAHNOUNE SLIMANE - AIN DEFLA-	000044020411568	6 004 615,50 DA	02 mois	19 points	Offre moins disante pré qualifiée techniquement

Le soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant dans le cadre du présent avis d'appel, peut introduire un recours dans les dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché, dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou la presse, auprès de la commission des marchés public de la wilaya de Ain Defla, si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de dépôt légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant. Les soumissionnaires, qui sont intéressés, peuvent se rapprocher du service d'investissement et équipement au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'avis de l'attribution provisoire du marché pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières

Le Jeune Indépendant du 25/03/2015 / ANEP N° 315 060

République algérienne démocratique et populaire

Wilaya de Médéa

Daira de Ain Boucif

Commune de KEF LAKHDAR

N° FISCAL : 0984261750229117

Avis d'attribution provisoire du marché

Conformément aux dispositions de l'article 125 du décret présidentiel n° 10-236 du 28 choul 1431 correspondant au 7 octobre 2010 portant réglementation des marchés publics modifiés complétés, le président de l'APC de la commune de Kef Lakhdar, wilaya de Médéa, informe l'ensemble des soumissionnaires concernés au gré à gré après consultation à l'appel d'offres national restreint n° 01/2013 relative au projet de réhabilitation du chemin reliant RN60A - Fraction Arraïssia sur 3 km, qu'après l'analyse des offres technique et financière, le marché est attribué provisoirement au soumissionnaire ci-après :

Le projet	Entreprise	NIF	Note technique	Montant	Délai	Observation
Réhabilitation du chemin reliant RN60A- Fraction Arraïssia sur 3 km	E.T. ROUTIERS DJELLAT M'HAMND	196326510015241	62	44.228.925.00	10 mois	Qualifier techniquement moins disant

Les soumissionnaires désirant prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financière peuvent se rapprocher de services de l'APC (bureaux des marchés) dans un délai de (03) jours à compter de la 1^{ère} publication du présent avis conformément à l'article 125 du décret présidentiel n° 10-236 de la 07/10/2010 modifié et complété.

Les soumissionnaires qui contestent le choix du service contractant peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés de la wilaya de Médéa dans un délai de 10 jours à compter de la première parution du présent avis dans les journaux selon l'article 114 du décret présidentiel n°10-236 du 07/10/2010 modifié et complété.

Le président de l'APC

Le Jeune Indépendant du 25/03/2015 / ANEP N° 314 736

LE PREMIER MINISTRE BRITANNIQUE PROVOQUE UNE BOMBE POLITIQUE

David Cameron ne briguera pas un troisième mandat

L'annonce impromptue par le Premier ministre britannique David Cameron qu'il ne briguerait pas un troisième mandat s'il est réélu en mai a pris de court ses amis politiques comme ses opposants, avec le risque d'ouvrir prématurément la guerre de succession chez les conservateurs.

C'est dans la cuisine de sa résidence de l'Oxfordshire (centre), sa circonscription, que David Cameron, 48 ans, a lancé cette «bombe» politique, dicit The Guardian qui, comme l'immense majorité des médias britanniques, consacrait hier sa une au sujet.

Le dirigeant conservateur était interrogé par un journaliste de la BBC dans le cadre d'une série de portraits consacrés aux candidats au scrutin du 7 mai.

Le ton est détendu, presque informel, David Cameron est en chemise, manches retroussées à mi-bras.

«Pourriez-vous briguer un troisième mandat?», demande le reporter de la BBC, James Landale. «Non», répond immédiatement le dirigeant conservateur. «J'ai dit que je me représenterai pour un second mandat complet», ajoute David Cameron, élu une première fois en 2010 face au travailliste Gordon Brown.

«Le troisième mandat, ce n'est pas quelque chose à laquelle je pense», dit-il, insistant : «Deux (mandats) c'est bien, trois ce serait trop».

Hier matin, les analystes politiques estimaient que la confiance pourrait «reparamétrer» la campagne électorale pour les législatives du 7 mai.

«David Cameron a potentiellement ouvert la boîte de Pandore», notait le reporter de la BBC qui a recueilli cette exclusivité. «Il a invité (la classe politique) et le pays à imaginer le jour où il ne serait plus Premier ministre. C'est un pari risqué si près d'une élection».

Le parti conservateur est au coude-à-



coude dans les sondages avec les travaillistes. Douglas Alexander, le chef de campagne du Labour, n'a pas manqué de relever «l'arrogance typique de David Cameron de présumer qu'il puisse y avoir un troisième mandat conservateur en 2020 avant même que les Britanniques aient eu la chance de s'exprimer lors de cette élection». M. Cameron n'a pas non plus été épargné par ses propres alliés du parti libéral-démocrate (centre), membre de la coalition gouvernementale. «C'est incroyablement présomptueux de la part de David Cameron de se préoccuper d'un éventuel troisième mandat à quelques semaines des élections législatives», a souligné un porte-parole des Lib-Dém.

S'il a potentiellement bouleversé la campagne, David Cameron a également ouvert de facto la course à sa succession à la tête des Tories, au pouvoir depuis 2010. «Le Parti conservateur a un certain nombre de grandes personnalités qui montent», a-t-il dit. «Cela ferait vraiment du

bien qu'il y ait un regard neuf ou une nouvelle direction plus fraîche».

Les observateurs soulignent qu'il pourrait bien s'être tiré une balle dans le pied. «Pour les ambitieux collègues du Premier ministre, la course au pouvoir commencera le jour où il retourne au 10 (Downing street)», écrivait le quotidien Daily Mail. «Évoquer un possible départ, c'est créer un champ de mines», estimait de son côté The Independent, en rappelant l'exemple de l'ancien Premier ministre travailliste Tony Blair qui, en 2004, avait indiqué qu'il ne briguerait pas de quatrième mandat avant même d'être réélu en 2005.

Cette annonce avait alors été jugée comme une faute politique majeure, et Tony Blair avait quitté le pouvoir en 2007, trois ans avant l'échéance de son mandat. Avant lui, la «dame de fer» conservatrice Margaret Thatcher avait a contrario exaspéré en annonçant qu'elle se représenterait «encore, et encore, et encore».

R. I. et agences

LES AMÉRICAINS FURIEUX CONTRE LEUR ALLIÉ TRADITIONNEL

Israël espionne les négociations sur le nucléaire iranien

ISRAËL a espionné les négociations sur le programme nucléaire de l'Iran entre Téhéran, les Etats-Unis et cinq autres puissances, a rapporté hier le Wall Street Journal. Israël a rapidement démenti les informations du quotidien américain, les qualifiant de «contraires à la vérité».

Selon le journal qui cite des responsables américains, l'opération israélienne visait à infiltrer les discussions et servir à constituer un dossier pour s'opposer aux termes de l'accord en cours de négociation.

Outre la pose de micros, Israël a obtenu des informations de briefings américains confidentiels, d'informatique et de contacts diplomatiques en Europe, selon les sources citées par le quotidien américain.

Plus que par l'espionnage, la Maison Blanche a été irritée par le fait qu'Israël avait partagé ces informations confidentielles avec des élus américains en vue de saper le soutien à un accord sur le programme nucléaire iranien auquel s'oppo-

sent de nombreux républicains.

«C'est une chose pour les Etats-Unis et Israël de s'espionner mutuellement. C'en est une autre qu'Israël aille voler des secrets aux Etats-Unis et les fasse écouter à des élus américains pour saper la diplomatie américaine», écrit le Wall Street Journal citant un haut responsable américain.

Les services de contre-espionnage américains ont découvert l'opération lors de l'interception de communications entre responsables israéliens. Ces communications contenaient des précisions qui ne pouvaient provenir que de discussions confidentielles, selon la même source.

En Israël, le ministre sortant des Affaires étrangères, Avigdor Lieberman, a assuré que «cet article était contraire à la vérité». «Bien évidemment, Israël doit défendre ses intérêts en matière de sécurité et nous avons nos propres services de renseignement. Mais nous n'espionnons pas les Etats-Unis. Il y a suffisamment de partici-

pants à ces négociations, y compris les Iraniens», a-t-il commenté en Israël.

«Nous avons obtenu nos renseignements d'autres sources, pas des Etats-Unis. Les directives sont claires depuis plusieurs dizaines d'années maintenant : on n'espionne pas les Etats-Unis, directement ou indirectement», a-t-il poursuivi.

A Washington, le Congrès est engagé depuis des mois dans un bras de fer avec l'administration Obama, les républicains majoritaires critiquant par avance l'accord que se prépareraient à conclure les grandes puissances avec l'Iran pour l'empêcher de se doter de la bombe atomique. De nombreux démocrates se disent également sceptiques et prêts à agir, par la voie législative, pour contrecarrer tout accord qui ne démantèlerait pas suffisamment l'infrastructure nucléaire iranienne.

Les négociations doivent reprendre aujourd'hui en Suisse, avant une date-butoir fixée à la fin du mois pour un accord politique.

R. I.

ALLEMAGNE

150 morts dans un crash d'un avion en France

UN AIRBUS A320 de la filiale low-cost de la compagnie allemande Lufthansa, à bord duquel se trouvaient 150 personnes, s'est écrasé hier dans les Alpes de Haute-Provence, dans le sud-est de la France, et il n'y a aucun survivant. Le patron de la compagnie Germanwings, filiale de Lufthansa, propriétaire de l'Airbus A 320, a fait état de 144 passagers plus 6 membres d'équipage dans l'avion.

SUÈDE

Des avions russes interceptés en mer Baltique



DES AVIONS de combat suédois ont intercepté quatre avions russes volant au-dessus de la mer Baltique, dans l'espace aérien international, avec leur émetteur de fréquences éteint, a déclaré hier l'armée suédoise. Les appareils interceptés étaient deux bombardiers TU-22M (Backfire pour l'Otan) accompagnés de deux chasseurs SU-27 (Flanker pour l'Otan). «Le niveau d'alerte de la Suède n'a pas augmenté mais l'armée surveille (...) l'activité accrue dans le voisinage», dit l'armée dans un communiqué.

AFGHANISTAN

Treize civils tués dans un attentat

TREIZE CIVILS, passagers d'un car qui se rendait dans le sud de l'Afghanistan, ont été abattus par des hommes armés dans la nuit de lundi à mardi dans la province de Wardak, près de la capitale afghane Kaboul, a-t-on appris auprès de responsables locaux. «Vers 01H00 du matin, un groupe d'hommes armés a ouvert le feu sur les passagers d'un car à Aftasayab, dans la province de Wardak, tuant 13 personnes dont une femme», a dit Attaullah Khogyani, porte-parole du gouverneur de la province en précisant que le véhicule se rendait à Kandahar (sud).

DIXIT

«Il serait erroné de croire que le président Hadi est capable de mobiliser assez de forces pour libérer le pays».

Djamel Benomar, l'émissaire de l'ONU au Yémen.

«Les Etats-Unis, sans équivoque et avec fermeté, s'opposent à l'existence de ce point 7 dans l'agenda et aux résolutions du Conseil qui l'accompagnent».

Keith Harper, le représentant américain au Conseil des Droits de l'Homme de l'Onu, qui soutient Israël contre une motion évoquant des violations commises lors de l'agression contre Gaza.

«L'absence de représentants occidentaux constitue une tentative délibérée de nuire à la crédibilité du Conseil des Droits de l'Homme».

Le représentant pakistanais au Conseil des Droits de l'Homme, qui s'exprime au nom de l'Organisation de la Conférence Islamique (OCI).

COMPOSÉE DE 4000 SUBSTANCES DONT PLUS DE 40 SONT CANCÉRIGÈNES

Une fois allumée, la cigarette devient une véritable usine chimique

LA FUMÉE de cigarettes est un mélange de gaz et de particules qui contient 4000 substances, dont plus de 40 sont cancérogènes. Une cigarette contient du tabac, de la nicotine, des agents de saveur et de texture : c'est ce qu'on lit sur les paquets de cigarettes. Ce qu'on ne sait pas toujours, c'est qu'une fois allumée, la cigarette devient une véritable usine chimique. Sa combustion provoque la formation de très nombreuses substances toxiques, dont les goudrons, des gaz toxiques (monoxyde de carbone, oxyde d'azote, acide cyanhydrique, ammoniac) et des métaux lourds (cadmium, mercure, plomb, chrome).

Il faut savoir que la composition de la fumée des cigarettes dites « légères », light ou milds est presque identique à celle des cigarettes classiques. L'effet light repose essentiellement sur la présence de petits trous au niveau du filtre, qui permettent de diluer la fumée. Ces termes sont donc trompeurs et les fabricants de cigarettes n'ont plus le droit de les utiliser.

CE QU'IL FAUT SAVOIR

-Un fumeur d'un paquet par jour inhale 250 ml de goudrons par an, soit l'équivalent de deux pots de yaourt.

-Les goudrons sont la principale substance responsable des cancers liés au tabagisme. Ils regroupent un très grand nombre de substances (notamment des hydrocarbures comme le benzène). Ils recouvrent les poumons d'une substance gluante brun-noir et ont aussi un effet nocif sur les tissus et les muqueuses.

-Le monoxyde de carbone est un gaz toxique formé lors de la combustion de la cigarette.

-Il a la propriété de se fixer sur l'hémoglobine du globule rouge à la place de l'oxygène. Il en résulte un moindre taux d'oxygène dans le sang et les organes.

-Par manque d'oxygène, ceux-ci ne peuvent travailler efficacement. Pour contrer cet effet, la fréquence cardiaque et la pression artérielle augmentent, ce qui accroît les risques d'accident cardiaque et vasculaire.

Rv scientifique

Le 6e congrès de la SAMEV du 23 au 25 avril à Alger

Le 6e congrès de la Société Algérienne de Médecine Vasculaire (SAMEV) aura lieu du 23 au 25 avril 2015 à l'hôtel Hilton Alger, avons-nous appris auprès des organisateurs. Les thèmes retenus lors de ce congrès sont entre autres la maladie thrombo-embolique veineuse, cancer et thrombose, les anticoagulants oraux directs, la gestion des anticoagulants, la thromboprophylaxie, l'artériopathie des membres inférieurs et risque vasculaire, l'artériopathie des membres inférieurs, du dépistage au traitement, l'artériopathie des membres inférieurs du diabétique et la réflexion sur les nouvelles recommandations 2013/2014, les dyslipidémies et statines et l'hypertension artérielle.

2e congrès du sommeil le 30 Avril, 01 et 02 Mai 2015 à l'hôtel Hilton

La société algérienne de médecine de sommeil organise le 2e congrès du sommeil aura lieu les 30 Avril, 01 et 02 Mai 2015 à l'hôtel Hilton

Le congrès de la SACL le 25 et 26 Avril 2015 à l'hôtel Ryad de Sidi Fredj

La SACL organise son congrès annuel le 25 et 26 Avril 2015 à l'Hôtel RYADH de Sidi Fredj, avons-nous appris auprès des organisateurs.

SELON UNE ÉTUDE

Le tabac restera un fléau mondial avec un nombre accru de fumeurs en Afrique

LE TABAC CONTINUERA d'être un fléau à l'échelle de la planète dans les dix ans à venir en raison d'une augmentation du nombre de fumeurs dans les pays pauvres, en particulier en Afrique, selon une étude publiée hier.

Ce travail, réalisé principalement par des chercheurs de l'Université de Tokyo et publié dans la revue médicale britannique The Lancet, anticipe un total de 1,1 milliard de fumeurs en 2025 «si les tendances récentes se poursuivent».

Le nombre de fumeurs tend à diminuer dans une majorité de pays à travers la planète, avec un recul observé dans environ les trois quarts des pays entre 2000 et 2010, indiquent ces chercheurs. Mais, parallèlement, la tabagie tend à «migrer» des pays à revenus faibles ou moyens d'Europe et du Pacifique vers les pays d'Afrique et de l'est de la Méditerranée. Si bien que les chercheurs mettent en garde contre une «épidémie de tabac» avec l'explosion du nombre des fumeurs dans les pays de ces deux zones et un «fardeau sanitaire supplémentaire important». Selon les estimations de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), environ six millions de personnes meurent chaque année de la cigarette,



te, en majorité dans les pays pauvres ou bien à revenus moyens.

Une personne meurt de la cigarette en moyenne toutes les six secondes et la cigarette est responsable d'un décès sur dix parmi les adultes.

Le tabac pourrait causer au total un milliard de morts d'ici la fin du XXIe siècle dont plus de 80% dans les pays à revenus faibles ou moyens si les efforts ne sont pas accrus pour lutter contre la cigarette, souligne The Lancet. Des objectifs adoptés par l'OMS en 2013 visent à réduire de 30% la consommation de tabac pour les personnes de plus de 15 ans d'ici à 2025 (par rapport au niveau de 2010). Mais «beaucoup de

pays ne parviendront pas à cette réduction si la tendance actuelle se maintient. Plus d'efforts sont nécessaires pour arriver ou bien se maintenir à un niveau satisfaisant» en matière de lutte anti-tabac, insistent les chercheurs dans cet article.

Selon un autre article publié par The Lancet, la Chine, qui concentre le plus de fumeurs au monde, comptera trois millions de morts par an de la cigarette d'ici à 2050 si la tendance actuelle se poursuit.

Un fumeur sur deux meurt prématurément des causes de son tabagisme

UN FUMEUR régulier sur deux meurt prématurément des causes de son tabagisme, et la moitié de ces décès se situent entre 35 et 69 ans. Selon les spécialistes les conséquences du tabagisme sur la santé d'une population sont détectables de 20 à 30 ans après que cette population ait commencé à fumer. Le tabagisme féminin étant apparu beaucoup plus tard que le tabagisme masculin, les femmes ont longtemps été moins touchées que les hommes. Toutefois, aujourd'hui le taux de cancers du poumon féminins, qui n'a cessé de croître depuis les années 90, se rapproche du taux de cancers du poumon masculins en diminution depuis à peu près les mêmes années suite au

recul du tabagisme masculin entamé au début des années 60. En 2025, le nombre de décès féminins par cancer du poumon devrait égaler le nombre de décès par cancer du sein.

Il n'existe pas de seuil au-dessous duquel fumer n'expose pas à un risque accru de cancer du poumon. Pour réduire ce risque, le seul objectif est d'arrêter de fumer.

Il faut savoir que les premières observations de médecins sur les méfaits du tabac remontent au XVIIe siècle, mais ce n'est qu'au début du XIXe siècle que la nicotine est identifiée comme un composant du tabac. Il faudra attendre les années 1950 pour que les premières études épidémiologiques prouvent indiscutablement la toxicité du tabac. Aujourd'hui, des études de plus en plus nombreuses

démontrent cette nocivité. Les experts affirment que si le tabac arrivait sur le marché aujourd'hui, il ne serait pas autorisé à la vente en raison des dangers qu'il représente.

Il n'existe pas de seuil au-dessous duquel fumer ne représente pas de risque. Le risque d'être victime d'un cancer du poumon dépend du nombre de cigarettes que l'on fume chaque jour, mais surtout de l'ancienneté de son tabagisme. Durant le XXe siècle, le tabac a causé 100 millions de morts dans le monde entier et ce nombre risque de s'élever à 1 milliard pour le XXIe siècle si rien ne change. En France, le tabagisme est la première cause de mortalité évitable, avec environ 73 000 décès chaque année.

A. A.

Un cancer sur trois est dû au tabagisme

UN CANCER sur trois est dû au tabagisme. Le plus connu est le cancer du poumon, dont 90 % des cas sont liés au tabagisme actif et 5 % au tabagisme passif (dans le cas d'une exposition régulière à la fumée d'une autre personne). Mais d'autres cancers sont également causés par le tabac : gorge, bouche, lèvres, pancréas, reins, vessie. Le cancer de l'œsophage est plus fréquent en cas d'association du tabac et de l'alcool. Certaines études trouvent aussi un lien entre tabac et cancer de l'utérus. Selon les spécialistes, le tabagisme est un des principaux facteurs de risque d'infarctus du myocarde. Les accidents vasculaires cérébraux, l'artérite des

membres inférieurs, les anévrismes, l'hypertension artérielle sont également liés, en partie, à la fumée de tabac. L'atteinte vasculaire peut aussi provoquer des troubles de l'érection.

Les spécialistes signalent que «Fumer durant la grossesse comporte de multiples risques pour la grossesse elle-même et pour le développement du fœtus. Le risque le plus connu est un développement insuffisant du fœtus principalement causé par le passage de monoxyde de carbone (CO) dans son sang, où il prend la place de l'oxygène. Pour le bébé, il en résulte une prise de poids insuffisante de l'ordre de 300 grammes à la naissance. Ce faible poids

peut entraîner de gros problèmes lorsque le bébé naît prématurément. Le problème est le même si la femme enceinte est soumise au tabagisme passif.

Les spécialistes soulignent que «les infections nez-gorge-oreilles sont plus fréquentes chez les fumeurs actifs, et même chez les enfants soumis au tabagisme passif. Des études montrent en effet que les otites récidivantes sont deux fois plus fréquentes chez ces enfants. Il faut savoir que le tabagisme n'est pas le responsable de l'asthme, mais il en augmente l'intensité, la durée et la fréquence des crises. Il en va de même pour le tabagisme passif.

A. A.

Les thèmes retenus en chirurgie Viscérale sont | la chirurgie hépatique, la chirurgie du Pancréas, et la chirurgie Colo-Rectale, l'endométriome et la chirurgie pédiatrique et la chirurgie laparoscopique en Urologie.

Les journées de chirurgie digestive d'Hippone les 30 et 31 mai à Annaba

Les journées de chirurgie digestive d'Hippone auront lieu les 30 et 31 à Annaba, avons-nous appris auprès du Pr H.Chihouai, du service de chirurgie générale du CHU Ibn Rochd à Annaba

Au cours de cette rencontre, deux thèmes principaux et d'actualité seront traités à savoir, les tumeurs de Klatskin : prise en charge pluridisciplinaire et perspectives ainsi que la maladie de Crohn: Actualités et recommandations

Il est prévu des ateliers, des communications orales, affichées et filmées.

19e journée de parasitologie-mycologie le 6 mai 2015 à Alger

-7e me congrès nationale d'urologie de l'association des chirurgiens urologues de l'Ouest «Er-Razi» - 29 et 30 mai 2015 à Oran

UNE CÉRÉMONIE PLOMBÉE D'ÉMOTIONS

Un hommage en or à Berber

Dans une ambiance plombée d'émotion, un vibrant hommage a été rendu à la célèbre actrice Fatiha Berber, décédée récemment. Berber était une icône de l'art algérien.

En présence de son époux, sa fille, de grandes figures du cinéma et du théâtre ont témoigné de la grandeur de la défunte star, telle Bahia Rachdi, Mohamed Adjaimi, La grande Ouahiba Zekkal, Faouzi Saïchi, Youcef Hattab et Yacine Bendjemline. Ils étaient réunis par l'établissement Art et culture à la bibliothèque multimédias de la jeunesse d'Alger pour rappeler, anecdotes à l'appui, le parcours de cette figure du théâtre, de la musique et du cinéma.

Née le 11 Février 1945 à la Casbah d'Alger, Fatiha Blal, de son nom de jeune fille, intègra le conservatoire de sa ville, à la fin des années cinquante pour y étudier la musique. Après ses débuts en tant que chanteuse et danseuse dans l'orchestre de Meriem Fekkai, ce qui était rare pour une femme, vu les mentalités de l'époque coincées par les traditions, mœurs et us de la société, Fatiha fut découverte en 1959 par Mustapha Gribi, alors réalisateur à la télévision. Son premier rôle était le personnage d'Henriette dans « les femmes savantes » de Molière. Alors qu'elle était encore très jeune, «Sa maman l'avait ramenée par la main et me demanda de veiller sur elle», témoigne Ouahiba Zekkal, dans une voix étouffée d'émotion, « depuis son arrivée, c'était la petite sœur et l'amie en qui chacun pouvait avoir confiance. Cette dame était d'une éducation exceptionnelle. Pendant toutes ces années de partage, que ce soit dans le quotidien ou la vie professionnelle, elle n'avait jamais manqué de respect à qui que ce soit ni blessé les gens d'un mot ou d'un regard. Elle a toujours été correcte avec tout le monde. Avant, à notre époque, les comédiens et les artistes en général formaient une seule famille, tout le monde partageait ses connaissances, donnait des conseils. Nous formions vraiment une



seule famille ». Lors des témoignages, Bahia Rachdi raconte que Mme Berber avait une peur bleue de la caméra : « Si tu savais comme la caméra me fait trembler. » avoua-t-elle une fois à Bahia. L'émotion est à son comble quand la parole fut donnée à Brahim Berber, son époux, qui peinait à contenir son émotion. Il confie que « Fatiha était l'épouse aimante, dévouée à son foyer, la mère tendre qui n'a jamais lésé ses au profit de sa passion et s'appliquait dans ses rôles. » avant de rajouter qu'il n'avait jamais parlé d'elle aux médias car « je juge que mon rôle était très rare, pour ne pas dire exceptionnel, de voir l'époux d'une artiste la soutenir et partager avec elle sa passion. Contrairement à certaines comédiennes qui se sont vues quittées les planches à cause des pressions subies par leurs conjoints, malgré leur grand talent. » Yacine Bendjemline rajoute que « Fatiha Berber était très ponctuelle, quand nous avions des tournages à faire loin d'Alger et quand je

passais la récupérer en bas de chez elle, très tôt le matin, Mr Berber était là avec elle, la valise de son épouse à la main et l'accompagnait jusqu'à la voiture. », avant de rajouter que « s'il ne lui avait pas prêté main forte et ne l'avait pas soutenu, jamais le cinéma et le théâtre Algérien n'auraient connu cette grande figure, cette grande dame. ».

Les comédiens témoignent tous d'une seule voix, « Fatiha berber était pour nous l'amie, la sœur, la conseillère, la confidente, l'exemple à suivre. Elle n'a jamais pris à la légère ni sa vie familiale, ni sa vie artistique » Fatiha Berber qui a vécu plus de 100 personnages et interprété plus d'une vie à travers ses rôles, elle reçut plus d'un prix honorifique à travers sa longue carrière et joua un rôle important pendant la guerre de libération en aidant les moudjahidines. Elle a aussi, fait partie de l'association «Les amis de Rouiched». Partie subitement, le 16 janvier 2015, ses amis et sa famille avouent que « jamais personne ne pourra la remplacer ni sur les planches, ni en face la caméra et encore moins dans la vie de chacun car Fatiha était une grande école. ».

Mounira A-Seka.

6^e COLLOQUE INTERNATIONAL SUR KATEB YACINE

Une clôture sans prix

LORS de la clôture du sixième Colloque international sur la vie et l'œuvre de l'écrivain et dramaturge Kateb Yacine, ce lundi 23 mars, à Guelma, le prix littéraire Kateb Yacine ne sera pas attribué en raison de l'absence d'œuvres en concurrence. Le prix Kateb Yacine ne sera pas décerné et il devient désormais biennuel. Les participants au Colloque international, abrité au Théâtre régional Mahmoud-Triki de Guelma, ont rappelé que le conseil scientifique du colloque a institué, lors de la précédente édition, un prix doté d'une «importante somme en devises fortes», il comporte trois prix Kateb, un en or, un autre en argent et le troisième en bronze, à décerner aux trois premiers lauréats. Le Professeur Mansour Mehenni, de l'université de Tunis, président du conseil scientifique de ce colloque, a précisé que la participation au prix Kateb Yacine s'effectuera en collaboration avec les éditeurs du Maghreb et les médias. Quant aux recommandations de la rencontre, elles ont notamment porté sur la publication des actes des cinquième et sixième éditions de ce colloque. De même qu'il est convenu qu'une maison d'édition française se chargera de cette édition. Les deux prochaines



éditions du colloque sur la vie et l'œuvre de Kateb Yacine porteront sur «Le théâtre katébien, entre le texte et la mise en scène» et sur «Les lectures de Kateb Yacine», a affirmé le président du conseil scientifique du colloque. La séance de ce lundi sera animée par une intervention de l'écrivain Benamar Mediène. Ce dernier a présenté des témoignages sur la vie de Kateb Yacine (1929-1989), ses relations avec l'artiste peintre M'hamed Issyakhem et l'écrivain Malek Haddad. Il a alors évoqué l'expérience de Kateb Yacine, comme docker et comme journaliste au journal Alger Républicain entre 1949 et 1951, son voyage incognito en Arabie Saoudite et au Soudan qui lui ont valu des reportages signés Saïd Lamri. Tout au long de ces journées de débat et de réflexion, vingt communications seront livrées par des chercheurs et des universitaires de Tunisie, de France, des USA, de Belgique, d'Autriche, de Pologne et d'Algérie. La dernière journée, mardi, sera consacrée à une randonnée des participants à Ain Ghrou et Hamma N'baïls, à 55 km à l'est de Guelma, fief de la tribu des Beni Kablout qui constituent les racines ancestrales de la famille Kateb. R. C

A peine ombre de Nazim Djemai (France, 87, 2013). Aujourd'hui, mercredi 25 mars. 18h30. Institut français d'Alger. Ce film documentaire montre l'institution particulière qu'est la clinique psychiatrique de La Borde.

L'apparente douceur qui semble apaiser les corps et les esprits se dérobe devant les hautes solitudes de la maladie.

GNAWA

Gnawa Diffusion en concert. Méridien d'Oran, le vendredi 27 mars. Au Théâtre Régional de Sidi Bel Abbès, les dimanche 29 et lundi 30 mars. Accès : 1500 DA.

JAZZ

Quartet de jazz en concert. Samedi 28 mars. 17h. Musée national des beaux arts d'Alger. Avec Arezki Bouzid au saxophone, Nacer Menia à la batterie, Fayçal au clavier, Sidali Guessal à la basse. Accès libre.

PRINTEMPS

Un Samedi en couleurs pour accueillir le printemps avec de la musique, de la peinture, de la photo et d'autres activités. Le samedi 28 mars, dès 10h. Place El Kettani-Bab El Oued, Alger. Matinée : Réalisation de fresques en rapport avec la mer. Après-midi (13h-15h): Musique avec Nabil Zine, Reda et son ami, Bille et les Khelwiest. Clôture (17h): Collation et improvisation par les artistes et les participants.

PORTRAIT

Exposition collective de peinture Portraits de la femme algérienne. Galerie Baya au Palais de la Culture Moufidi-Zakaria, Alger. Accessible jusqu'au samedi 28 mars.

PEINTURE

- L'artiste peintre Amel Benghezala expose Explose. Galerie Asselah-Hocine, Alger, jusqu'au mardi 21 avril.
- Offrande au pays du Cède, une exposition de peinture de Djahida Houadef. Dar Abdellatif, Alger, du dimanche 29 mars au samedi 18 avril.

ARTS

Arts plastiques: Grand prix Aïcha Haddad, jusqu'au jeudi 30 avril. Centre culturel Mustapha-Kateb (5, rue Didouche-Mourad), Alger.

HORS-CHAMP

Exposition collective Hors-Champs. TNA Gallery du Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi. Avec les plasticiens Rachid Djemai, Rachid Nacib, Mustapha Nedjai, Malek Salah, Adlane Samet, Karim Sergoua, Hella Zoubir et le photographe Nasser Medjkane.

COURT-METRAGE

Concours dans les villes africaines de Kaïna Cinéma et l'Institut pour la ville en mouvement, dans le cadre de son programme international Passages, espaces de transition pour la ville du 21^e siècle. Ouvert le vendredi 30 janvier, cet appel à candidatures sera clôturé le mercredi 15 avril. Deux à trois projets par pays seront sélectionnés. Les ateliers de réalisation se tiendront entre mai et novembre 2015. L'année 2016 verra le début de la projection publique des courts, en présence du jury final. lors du colloque international Passages. Les courts-métrages seront diffusés entre 2016 et 2017. Consulter le site : <http://passages-ivm.com/fr/article/concours-de-courts-metragés-dans-les-villes-africaines>
Contact : Habiba Djahine, coordinatrice artistique du projet : djahinehabiba@hotmail.fr
Yuna Conan, chef de projet Passages, IVM : yuna.conan@vilmouv.com

M. TAHMI MET L'ACCENT, À EL-BAYADH, SUR L'EXPLOITATION OPTIMALE DES INSTALLATIONS SPORTIVES

LE MINISTRE DES SPORTS, Mohamed Tahmi, a mis l'accent, lundi à El-Bayadh, sur l'exploitation optimale des installations sportives locales. «Nous devons œuvrer à l'exploitation optimale des installations sportives dont a bénéficiés la wilaya au titre des différents programmes de développement, à la satisfaction des jeunes», a indiqué le ministre lors d'une visite de travail dans cette wilaya. M. Tahmi a, dans ce cadre, prié le mouvement associatif sportif de «mener à bien sa mission d'encouragement des jeunes sportifs talentueux, et promouvoir la pratique sportive qui constitue le cadre propice pour la lutte contre les fléaux sociaux, notamment en milieu de jeunes». Le ministre s'est, lors de cette visite, rendu dans la commune de Chellala où il a inspecté une salle omnisports, réalisée pour un montant de 145 millions DA, et instruit les responsables concernés d'hâter l'opération d'équipement de cette structure sportive pour être opérationnelle dans les plus proches délais, à la satisfaction des sportifs structurés au sein des associations et des clubs locaux. Dans la commune d'El-Meharra, M. Tahmi a inspecté la piscine de proximité, retenue au titre du programme quinquennal 2010-2014 pour une enveloppe de 150 millions DA. Dans la commune de Labiodh Sidi Cheikh (110 km au sud d'El-Bayadh), la délégation ministérielle a visité le chantier du complexe sportif semi-olympique occupant une surface de 7 ha et dont les gros œuvres sont pratiquement achevés, à l'instar du terrain et la pose d'une pelouse synthétique, les gradins et la piste d'athlétisme. M. Tahmi a insisté sur l'exploitation optimale de la piste d'athlétisme, réalisée aux normes internationales, soulignant, à ce propos, que de pareilles disciplines sportives individuelle (athlétisme) ne requièrent pas d'importants moyens, mais s'appuient surtout sur le potentiel humain «qu'il appartient de bien encadrer et d'accompagner». Dans la commune du chef lieu de wilaya, le ministre a inspecté le complexe omnisports Zakaria Mejdoub, appelant, à l'occasion, les associations et clubs locaux à s'organiser et à encourager le développement de la pratique sportive, notamment auprès des petites catégories, avant de s'enquérir, au niveau de la même structure, de la piscine semi-olympique et de certaines activités d'entraînement des clubs. Le ministre des Sports poursuivra, mardi, sa visite de travail dans la wilaya par l'inspection, dans la commune de Bougtob, d'une série de projets et d'installations relevant de son secteur.

12

MULTISPORTS

COUPE ARABE DES CLUBS VAINQUEURS DE COUPES DE HANDBALL FILLES

Le GSP prend option face au HBCEB (23-22)

De notre envoyé spécial à Agadir (Maroc), Saïd Lacete

La première journée de la 3e édition de la Coupe arabe des clubs vainqueurs de coupes qui se déroule à Agadir (Maroc) a été caractérisée par la victoire des Pétroliers aux dépens du HBC El-Biar sur le score de 23 à 22 au terme d'une rencontre palpitante qui a tenu en haleine toute l'assistance présente à la salle Dcheira.

Parmi cette assistance, il y a lieu de signaler la présence du président de l'Union arabe de handball, le Saoudien Suélieman Turki Khlioui, qui est resté étonné par le niveau de jeu des deux équipes algériennes. D'ailleurs, avant le début de la rencontre, il avait craint que les deux équipes ne déçoivent la paire d'arbitres slovaques (Michal Badira et Jaroslav Ondogrecula) désignés pour ce choc. Déjà, à la mi-temps, il avait confié à un membre de l'Union arabe qu'il était très satisfait du rendement des deux clubs algériens sur le terrain. Pour revenir à ce match entre le GS Pétroliers et le HBC El-Biar, il était clair que les actrices sur le terrain se craignaient quelque peu, d'où des erreurs de part et d'autre furent observées dès l'entame de la rencontre. Pourtant, le GS Pétroliers, par l'entremise de Dob et Ould Taleb, ouvre le bal et mène 2-0 (3'). En face, les El-Biaroises rétorquent et nivèlent le score à 3 partout après 6 minutes de jeu avant de mener pour la première fois 4 à 3 quand Benaïcha part en contre-attaque pour battre la gardienne Abdelkader, pour tant irréprochable. Profitant d'un léger fléchissement du GSP, les protégées de Krim Achour vont creuser l'écart pour porter l'estocade à 6-3 puis 8-4 (12'). Touchées dans leur amour-propre, les camarades de l'excellente Nassima Dob vont refaire leur retard en inscrivant quatre buts de suite et égaliser à huit partout. Le match reprend à zéro et il ne reste que dix minutes pour la pause. Aït Ahmed redonne l'avantage au HBCEB, Ould Taleb lui répond (9-9) puis Hemissi renverse la vapeur d'un tir meurtrier mais les El-Biaroises sont toujours présentes et égalisent. Hemissi fixe la défense adverse et plante une banderille (11-10) mais Amel



Aït Ahmed empêche le GSP de rentrer aux vestiaires avec une avance d'un but. 11 partout à la pause. Après la pause-citron, la rencontre redouble d'intensité. Les deux formations affichent une fraîcheur physique et vont nous réserver une excellente deuxième mi-temps. Les GSP reprend l'avantage et mène même 13-11 juste à la reprise. Egalité parfaite ensuite puisque les El-Biaroises égalisent à 13 partout et vont reprendre une petite avance de deux buts. Le jeu devient dur et la paire slovaque a déjà expulsé deux joueuses pour jeu dangereux. D'abord, Ziadi du côté GSP qui sera suivie, quelques minutes plus tard de l'El-Biaroise Hasnaoui, soit deux éléments de valeur pour chaque équipe mais le reste des joueuses continuent à dégager une énergie extraordinaire. Il est vrai que chaque formation cherche à gagner, ce qui sera une victoire morale d'abord et ensuite prendre une option pour la suite de la compétition. La dernière égalité au score s'est dessinée à la 50e minute de jeu (18 partout). Les dix dernières minutes de jeu seront palpitantes mais favorables aux coéquipières de Imen Benhamadi. Cette dernière, sur contre-attaque donnera calmement l'avantage à son équipe (21-19) avant que Iberaken ne réduise à chaque fois la marque jusqu'au coup de sifflet final au profit des Pétroliers sur le score de 23 à 22. L'autre rencontre qui avait eu lieu juste après le derby algérois entre les Egyptiennes d'Ahly et le Raja d'Agadir, a vu la victoire des Cairotes sur le score sans appel de 33 à 9. A la mi-temps, Ahly du Caire menait déjà 15 à 3. Aujourd'hui pour le compte de la troisième et dernière journée de la phase aller, le GSP donnera la réplique aux Marocaines du Raja Agadir (16h) et le HBC El-Biar en découdra avec les Ahlaouies du Caire à 18h.

S. L.

DÉCLARATIONS

KARIM ACHOUR (ENTRAÎNEUR HBC EL-BIAR) :

«Il est vrai que nous avons assisté à une rencontre très animée de part et d'autre mais la victoire finale est revenue aux Pétroliers. On savait que cela allait être difficile car on débute cette compétition face à notre rival direct, qui nous connaît bien et que nous connaissons aussi bien. Bon, maintenant, perdre par un but d'écart veut dire que nous n'avons pas perdu toutes nos chances et de ce fait, il faudra maintenant être prêt pour le match retour car pour celui d'aujourd'hui, je crois que nous avons commis beaucoup de fautes.»

KAMEL TSABET (ENTRAÎNEUR GS PÉTROILIERS) :

«MATCH intense certes mis je crois que nous n'avons pas bien joué malgré la victoire. Mais bon, commencer par un succès et de surcroît face à notre adversaire le plus sérieux est une bonne chose. Cela ne veut aucunement dire que c'est gagné. Je pense que le plus dur reste à faire, à commencer par préparer nos prochaines sorties face au Ahly du Caire et au Raja d'Agadir. Il ne faut pas sous-estimer ces adversaires. Au contraire, il faut bien gérer les matches qui restent et même celui du match retour contre El-Biar.»

Propos recueillis

SUITE À SON DÉSISTEMENT DE LA COUPE ARABE DES CLUBS L'Espérance de Tunis sanctionnée pour une année avec amende

LE PRÉSIDENT de l'Union arabe de handball Suélieman Turki Khlioui a regretté la décision du club tunisien l'Espérance sportive de Tunis de se retirer de la Coupe arabe des clubs vainqueurs de coupes de handball dont les compétitions ont été ouvertes, vendredi dernier à la salle Al Inbiat d'Agadir, et devront se poursuivre jusqu'au 30 mars. «Nous regrettons le forfait de l'Espérance de Tunis, un grand club dont nous souhaiterions le retour aux compétitions arabes», a déclaré à la presse M. Khlioui, peu avant le coup d'envoi de ce 12ème championnat, organisé sous l'égide de l'UAH et de la Fédération royale marocaine de handball. Il a estimé que «le

match perdu par l'Espérance de Tunis devant le Club africain, il y a deux jours, aurait vraisemblablement jeté une ombre sur l'équipe au point de limoger l'entraîneur et le comité administratif du club, qui a ressenti une certaine secousse à l'origine de ce forfait». «Nous souhaitons, quoique fâchés contre l'Espérance de Tunis, que ce club revienne au championnat arabe, car il est un des piliers du handball arabe», a-t-il dit. Dans un précédent communiqué, l'UAH avait indiqué avoir décidé, suite à la réunion de sa commission technique la veille à Agadir, d'interdire au club tunisien «Sang et Or» de prendre part, pendant une période d'une année, aux compétitions de l'Union, en plus d'une amende 4 000 USD. Le secrétaire

général de l'Union et président de la Commission technique Mohamed El Manie a annoncé la désignation de deux équipes arbitrales, une slovaque et une polonaise, pour «conférer à ce championnat d'avantage de neutralité». Les clubs participant à ce championnat sont répartis, suite au forfait de l'Espérance de Tunis, en deux poules. La première est composée de l'Espérance saoudienne, Barbar du Bahreïn, Heliopolis d'Egypte et le Kawkab de Marrakech, alors que la seconde regroupe l'Etoile du Sahel (Tunis), l'Etoile du Bahreïn, la Jeunesse du Koweït et Rajae Agadir (Maroc).

S. L.

LE JEUNE MOULOUD SANA À L'ESSAI À TROYES

LE JEUNE meneur de jeu algérien, Mouloud Sana, 17 ans, actuellement sous contrat (jusqu'en juin 2016) avec l'équipe italienne de Novarre (Division 3), a été mis à l'essai par l'ES Troyes AC, leader de la Ligue 2 française et bien parti pour atteindre l'élite française la saison prochaine. Sana s'entraîne depuis ce matin avec l'effectif troyen et ce pour une semaine, rapporte l'Est Eclair. « Formé par Boulogne-Billancourt et le Centre de Formation de Football de Paris, ce Parisien d'origine algérienne a signé, très tôt un contrat de 3 ans en faveur du club transalpin, relégué en D3 », rappelle le quotidien régional français. « Le joueur, intéressé par un retour en France a déjà été convoité par l'AS Monaco, le Rayo Vallecano et le Torino au dernier mercato, sans qu'un accord puisse être trouvé », conclut la même source.

CAF CL : DEUX MATCHES DE SUSPENSION POUR NADJI (USM ALGER)

LA COMMISSION de discipline de la Confédération Africaine de Football (CAF) a infligé une suspension ferme de deux matches à l'attaquant de l'USM Alger, Rachid Nadji, exclu contre les Sénégalais de l'AS Pikine en seizièmes de finale aller de la Ligue des Champions (5-1), le 15 mars dernier. L'attaquant algérien avait reçu un carton rouge pour une vilaine faute sur un joueur sénégalais en deuxième période (56'). Suspendu pour deux matches ferme, Nadji manquera la manche retour face à l'AS Pikine, vendredi 3 avril à Dakar. Il ne disputera pas non plus l'éventuel match aller des huitièmes de finale, que disputerait le club algérien à domicile.

24E JOURNÉE DU CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 MOBILIS 1 : USM-MCEE ET CSA-NAHD REPORTÉS

LE MATCH USM ALGER - MC El Eulma, prévu initialement le 28 mars courant au stade Omar Hamadi de Bologhine pour le compte de la 24e journée de Ligue 1, a été reporté à une date ultérieure, suite à l'absence de trois internationaux usmistes, retenus actuellement en équipe nationale, a annoncé lundi la Ligue du football professionnel (LFP). Les règlements en vigueur dans le Championnat de football algérien autorisent, en effet, les clubs à reporter un match si leur effectif est amoindri par l'absence d'un minimum de trois joueurs, convoqués en équipe nationale. La demande de report, formulée dimanche

par les dirigeants usmistes était motivée par l'absence des internationaux algériens, Farouk Chafaï et Youcef Belaïli ainsi que le Malgache Charles Carolud Andriamatsinoro, qui se trouvent actuellement avec leurs équipes nationales respectives. Le CS Constantine, également amoindri par l'absence de trois de ses internationaux (ndlr, l'Algérien Cédric Si Mohamed, le Malgache Paulin Voavy et le Mauritanien Khalil Moulay-Ahmed) a été le premier à obtenir une réponse favorable de la part de la LFP, qui a accepté de reporter son prochain match contre le NAHD, du 28 mars au 3 avril.

A PIED D'ŒUVRE DEPUIS SIMANCHE À DOHA :

Les Verts très concentrés sur le nouveau chantier

La sélection nationale algérienne, à pied d'œuvre à Doha depuis dimanche pour son premier stage qui entre dans le cadre d'un tournoi amical est entrée dans le vif du sujet hier soir avec un effectif enfin au complet.



Le groupe des vingt-deux du coach national Christian Gourcuff qui a dû se passer des services en dernière minute du nouveau capé Yacine Tafer pour cause de blessure, aura deux rencontres à son menu. Les Fennecks croiseront d'abord le fer avec la sélection locale du Qatar demain après-midi à 17h heure algérienne, avant d'affronter la sélection nationale du sultanat d'Oman lundi prochain. Ainsi la première séance d'avant-hier s'est limitée à une séance de décrassage. Un premier regroupement qui a permis aux joueurs de se relaxer et de se remettre dans l'ambiance de la sélection pour la première fois après la CAN-2015, en Guinée équatoriale. Pour rappel, les sept joueurs locaux s'étaient envolés à destination de Doha les premiers avec le staff technique dimanche dernier à bord d'un vol régulier de la compagnie nationale Air Algérie. Le reste dit "les professionnels" évoluant à l'étranger a commencé à rejoindre le groupe dès hier après-midi suivant la fin des obligations avec leur club dans les différents championnats en Europe. Le sélectionneur national, Christian Gourcuff, avait à son programme un premier rendez-vous sur le terrain pour une séance légère hier soir à 19h

(heure locale) en présence de tous les joueurs appelés à prendre part à ce stage et aux deux matchs amicaux ne. Ce n'est en fait qu'hier que le Breton des Verts et ses Fennecks anciens et nouveaux sont entrés dans le vif du sujet pour préparer le premier match de l'équipe nationale contre le Qatar et mettre en place la stratégie à adopter devant le onze national Qatarien dirigé par l'ex-international algérien de l'OM Marseille Djamel Belmadi. A l'exception de Yanis Taffer qui souffre d'une entorse à la cheville et forfait, tous les joueurs sélectionnés devraient être présents pour ce stage où six séances d'entraînement sont programmées. Halliche est également incertain sauf feu vert du staff médical. Le joueur a récemment repris les entraînements mais on craint une rechute, a-t-on indiqué à la FAF. Ce tournoi verra aussi l'intégration de nouveaux joueurs, d'autant plus que Gourcuff compte lancer de jeunes éléments en vue des prochaines échéances. Pour le match du Qatar, le sélectionneur national compte aligner l'équipe-type afin de faire le point sur la forme des joueurs retenus pour ce stage. Il a fait savoir qu'il appréhendait le match contre le Qatar car c'est une rencontre «spéciale». La formation du Qatar est

entraînée par l'Algérien Djamel Belmadi qui aura à cœur de battre l'Algérie qui est mondialiste. En revanche, il devrait aligner une équipe remaniée contre le sultanat d'Oman en donnant surtout la chance aux joueurs locaux. Il faut relever que les deux matchs se dérouleront en soirée sous des températures plutôt clémentes avoisinant les 18 ou 20 degrés. Autrement dit, les joueurs, notamment ceux qui évoluent en Europe, n'auront pas trop à souffrir de la chaleur. Le stage demeure bénéfique à tous points de vue dans la mesure où il permettra à Gourcuff de revoir ses joueurs et de les superviser de très près. Dans ce registre on suivra notamment les prestations de l'attaquant usmiste Youcef Belaïli, qui fait de belles choses avec son club cette saison. Gourcuff attend beaucoup de ce dernier et de l'autre joueur en forme dans le championnat national Chenihi, du MCEE, et sur lequel le sélectionneur national n'a pas tari d'éloges lors de sa dernière conférence de presse, allant jusqu'à lui prédire une belle carrière professionnelle en Europe. Belaïli, dont c'est le baptême du feu avec les Verts et Chenihi, font partie de sept éléments évoluant dans le championnat de Ligue 1 algérienne retenus pour ce tournoi de Doha. S. S.

LIGUE NATIONALE DE FOOT-BALL :

Un match à huis clos pour le MC Alger, l'ES Sétif et la JSM Béjaïa (LFP)

LE MC ALGER et l'ES Sétif, de la Ligue 1 algérienne de football, ainsi que la JSM Béjaïa, de la Ligue deux, ont écopé chacun d'un match à huis clos, indique la Ligue de football professionnel (LFP) au terme de la réunion de sa commission de discipline lundi soir. Cette sanction infligée aux deux formations de l'élite est justifiée par «le jet de fumigènes, échauffourées entre les deux galeries avec arrêt momentané de la partie (12mn)», précise la même source. Les deux clubs, qui se sont affrontés samedi dernier au stade Omar-Hamadi de Bologhine (victoire du MCA 1-0) pour le compte de la 23e journée du championnat, sont dans l'obligation également de s'acquitter d'une amende de 100.000,00 DA chacun. La commission a laissé, en outre, le

dossier ouvert «pour complément d'informations» et a invité les dirigeants de l'ESS pour audition le jeudi 26 Mars 2015. Pour la rencontre ASO Chlef-USM El Harrach (2-1), émaillée elle aussi d'incidents, la commission a laissé le dossier ouvert pour «complément d'informations en cours» tout en invitant les dirigeants de l'ASO pour audition le jeudi 26 Mars 2015. Pour sa part, le joueur de l'ASM Oran, Zine El Abidine Sebbah a été suspendu pour quatre matches fermes et une amende de 40.000 DA suite à son exclusion lors du



match de son équipe face à la JS Kabylie, tandis que Zakaria Hadouche et Abdelkader Salhi de l'ASO, exclus également lors de la rencontre contre l'USMH ont écopé chacun d'une suspension d'un seul match, tout comme le Harrachi Harrag Chemseddine. En Ligue deux, la JSMB a écopé d'un match à huis clos et une amende de 100.000,00 DA pour «jet de projectiles et de fumigènes», lors du match perdu à domicile contre l'O Médéa (1-0), alors que le RC Relizane a été mis en garde et contraint de verser une amende de 100.000,00 DA «pour utilisation de fumigènes et envahissement de terrain par les supporters (après le 2eme but)» face à l'AB Merouana.

A 10 ans, elle sauve la vie de son beau-père avec un massage cardiaque



A 10 ANS, elle a déjà sauvé une vie. Dimanche dernier, Bethany trouve son beau-père, Robert Hoskins, inanimé sur le sol, à St Columb Major, en Angleterre, rapporte BBC

News. «J'étais terrorisée, je ne savais vraiment pas ce qui était en train de se passer», témoigne la jeune fille à la radio britannique. Sa mère, Jane Simpson, est prise de

panique en découvrant le corps. «J'ai mis mes mains sur sa poitrine, mais je ne pouvais le faire moi-même», indique-t-elle. «J'étais sous le choc. Bethany m'a attrapé la main et m'a dit "c'est bon, je sais quoi faire, je l'ai appris à l'école"». La fillette pratique un massage cardiaque en attendant les secours. «Apprendre des gestes de survie quand on est enfant est une chose, réussir à les mettre en pratique en est une autre. C'est une chose terrifiante à faire», indique M. Wilson, du service d'ambulance. «Combien d'enfants de 10 ans peuvent dire qu'ils ont sauvé une vie? Je suis tellement fier d'elle», ajoute-t-il.

IVRE, ELLE S'ENDORT PAR -30 DEGRÉS DANS LA RUE ET SE RÉVEILLE LES DOIGTS GELÉS!



EN DÉCEMBRE DERNIER, une australienne a fait la fête dans les rues de Prince Albert, au Canada. Elle faisait la tournée des bars, lorsqu'elle est sortie dehors pour fumer une cigarette. Elle s'est endormie complètement ivre dans la rue alors qu'il faisait –

30°C dehors. Elle n'avait ni manteau, ni gants. Elle s'est réveillée quelques heures plus tard dans un hôpital. Ses doigts avait gelé au 3e et 4e degrés. Ils ont viré au rouge puis à l'orange et ont littéralement gonflé.

Par chance, un médecin spécialiste est parvenu à dégonfler ses doigts et la pression sanguine a retrouvé un niveau normal. "Désormais, vous ne verrez plus aucune cicatrice ou autre. Mes doigts sont revenus quasiment à la normale, mais personne ne parvient à croire mon aventure vu comment mes mains sont désormais guéries" a expliqué Emma Quirk.

Un jeune surfeur réalise le rêve d'une femme paraplégique

TYRON SWAN, un jeune surfeur australien, a réalisé le rêve de Pascale Honore, paraplégique depuis 18 ans. Il l'a amenée faire du surf à Ellington, en Australie-Méridionale.

Il y a 18 ans, Pascale Honore conduisait sa nouvelle voiture, discutant avec un(e) ami(e), quand elle a perdu le contrôle de son véhicule. Elle en a été éjectée et est tombée sur des rochers. « Immédiatement, j'ai dit à mon ami(e) que je ne pouvais plus bouger mes jambes », raconte-t-elle dans ce documentaire de The Documentary Network.



Devenu paraplégique, la jeune femme pouvait dire adieu à ses rêves de surfer, jusqu'à ce qu'elle rencontre Tyron Swan, un jeune surfeur. Celui-ci a

scotché la mère de famille sur son dos et l'a emmenée rider sur sa planche... Pascale Honore peut désormais dire qu'elle est surfeuse...

AVIS DE RECHERCHE : UN BOA DE 3 MÈTRES A FUGUÉ À BUENOS AIRES

DES VÉTÉRINAIRES, des pompiers et des agents de la sécurité civile étaient mobilisés ce jeudi à Buenos Aires pour localiser un boa de trois mètres de long, qui a fugué dimanche. Le reptile de 30 kg, une femelle baptisée Margarita, a fugué pendant le repos dominical de son propriétaire, résidant dans une maison du quartier de Banfield. Pour les vétérinaires, le boa n'a pas pu aller très loin. Le reptile avait l'habitude de sortir de l'aquarium installé dans la salle à manger et de se promener à sa guise dans la maison. Les habitants du quartier sont terrorisés à



l'idée de se trouver nez-à-nez avec Margarita. Le propriétaire du serpent a été convoqué au commissariat, car il a enfreint l'interdiction de détenir en captivité un animal sauvage. En janvier, c'est un python de 3,5 mètres, nommé Coco, qui avait semé la panique à Pablo Podesta, une localité du nord-ouest de Buenos Aires, avant d'être capturé.

POUR SE VENGER DE SA FEMME, IL FAIT MANGER UNE PIZZA EMPOISONNÉE AUX ENFANTS



UN PÈRE DE FAMILLE a détesté sa femme et a décidé de se venger. Il a fait manger une pizza, sur laquelle il avait versé de la mort aux rats, à ses deux enfants, qu'il a mangé également. Il a laissé sur place une lettre indiquant son intention de se suicider. Sa fille, âgée de 7 ans, a vomis mais Leonardo Espinal s'est enfermé dans la salle de bain avec son fils, âgé de 5 ans, et a refusé de sortir. Les policiers, alertés par la belle-mère du quadragénaire, ont défoncé la porte et ont découvert le corps sans vie du garçonnet. Son décès est lié à son empoisonnement, et au fait qu'il a été maintenu la tête sous l'eau. Quant à la petite fille, elle a été gravement intoxiquée mais est vivante. Leonardo Espinal a été condamné jeudi par le Tribunal de New-York à une peine de 20 ans de réclusion au minimum, qui peut se prolonger jusqu'à une peine de prison à perpétuité.

AVEC 3 G D'ALCOOL IL SE GARE... DEVANT LE COMMISSARIAT DE POLICE



UN HOMME d'une trentaine d'années, contrôlé avec 3 g d'alcool par litre de sang, a attiré l'attention de policiers alors qu'il tentait de se garer devant le commissariat d'Amiens, sur une place réservée aux fonctionnaires. Observant la grande difficulté de l'automobiliste à se garer sur cette place devant le commissariat du centre-ville d'Amiens dimanche peu après 3h, les policiers ont immédiatement senti l'odeur d'alcool en s'approchant du conducteur. «Pour quelqu'un qui est un petit peu attentif, on ne peut pas ne pas voir le panneau», a expliqué une source policière en ajoutant : «Mais il ne devait plus voir grand chose». L'homme a été placé en cellule de dégrèvement, puis en cellule de garde à vue, avant d'être convoqué devant le tribunal correctionnel.

Le saviez-vous

IL EXISTE ASSEZ D'OR DANS LE NOYAU DE LA TERRE POUR COUVRIR TOUTE SA SURFACE D'UNE COUCHE DE QUATRE MÈTRES D'ÉPAISSEUR !

Selon les scientifiques, tout l'or qui existe dans notre planète provient de météorites qui ont frappé la croûte terrestre il y a 4 milliards d'années. 99% de ce métal précieux a coulé au centre de la Terre.

L'or a, en effet, suivi le fer qui été attiré vers le noyau terrestre avec plusieurs autres métaux après avoir été séparé des silicates (les minéraux qui composent aujourd'hui la croûte terrestre) à cause de la chaleur dégagée suite aux collisions qu'a connu la Terre avec plusieurs corps célestes.

La quantité d'or qui s'est introduite au centre de la Terre se trouve aujourd'hui à 3000 km au-dessous de nos pieds. Cette quantité est assez grande pour recouvrir toute la surface de la Terre d'une couche de quatre mètres d'épaisseur de ce métal précieux.



L'APPLE WATCH, UNE MONTRE CONNECTÉE CLASSIQUE, JOLIE... ET TRÈS CHÈRE

Apple a tenu une conférence de presse pour officialiser l'arrivée de sa montre connectée. L'Apple Watch sera disponible dans neuf pays, dont la France, à partir du 24 avril. Le produit se positionne comme un objet de luxe. Les tarifs débutent en effet à 399 euros et grimpent jusqu'à plus de 15.000 euros pour la Watch Edition en or 18 carats.

Côté autonomie, Apple annonce une durée de 18 heures, ce qui se situe dans la moyenne des montres connectées actuelles. Après l'iPod, l'iPhone et l'iPad, Apple espère rencontrer un nouveau succès planétaire avec sa montre connectée. Annoncée en septembre dernier, l'Apple Watch débarquera le 24 avril dans neuf pays et notamment en France. L'annonce a été faite lundi soir lors d'une conférence de presse au cours de laquelle la marque à la pomme a clarifié les choses concernant les tarifs et l'autonomie. Celle-ci sera

déclinée en trois versions et deux tailles (38 et 42 mm) : Watch Sport avec des prix allant de 399 à 449 euros ; Watch de 649 à 1.249 euros ; Watch Edition avec des boîtiers en or jaune ou rose 18 carats dont le prix de base débute à 11.000 euros et peut grimper au-delà des 15.000 euros, selon la finition et le bracelet choisis. Des tarifs élitistes dans la droite ligne de la stratégie commerciale d'Apple qui joue la carte du haut de gamme.

Mais au-delà du discours marketing vantant un produit qui « inaugure un nouveau chapitre



dans la relation qu'entretient chacun de nous avec la technologie », l'Apple Watch apporte-t-elle quelque chose de nouveau ? Son écran couleur qualité Retina donne l'heure à travers des cadrans numériques personnalisables. Elle permet d'envoyer des messages, de lire ses courriels, de prendre des appels téléphoniques, le tout via une liaison sans fil avec un smartphone qui doit être un iPhone (5, 5c,

5s, 6, 6 Plus sous iOS 8.2). La montre fait également office de suivi d'activité grâce à un détecteur de rythme cardiaque, un accéléromètre et la synchronisation avec le GPS du smartphone. Autant de fonctionnalités que proposent de nombreuses montres connectées déjà sur le marché, notamment les modèles sous Android Wear...

La F015, voiture autonome de Mercedes-Benz, fait ses débuts à San Francisco

PRÉSENTÉE À LAS VEGAS en janvier à l'occasion du CES, la Mercedes-Benz F015, voiture sans conducteur au look futuriste, a récemment été aperçue dans les rues de San Francisco. Une voiture qui semble venir tout droit du futur.

Si les voitures sans conducteur commencent à circuler dans certains pays, notamment aux États-Unis ou en Angleterre, il faut admettre que le look de ces premiers véhicules autonomes tient plus du pot de yaourt technologiquement avancé, que de la voiture futuriste telle que la science-fiction l'imagine. Avec la Mercedes F015, le constructeur allemand semble clairement faire un pas dans cette direction.

Dévoilée en janvier à l'occasion du CES 2015, cette voiture autonome de la catégorie des concept-cars - concepts d'automobiles non destinées à la vente - a été aperçue en circulation dans les rues de San Francisco. Une situation qui s'explique par le fait que le développement de certaines de ses fonctionnalités est en cours dans les environs de Sunnyvale en Californie, où siègent de très nombreuses entreprises technologiques. Par ailleurs, les voitures autonomes ont l'autorisation d'être testées à San Francisco.



Mais selon le site Wired, la présence de la F015 dans les rues de la ville serait liée au tournage d'un clip promotionnel. Dans tous les cas, son apparition affole les passants et les réseaux sociaux sur lesquels les photos du véhicule commencent à s'accumuler.

Plus de 1000 km d'autonomie

D'une longueur de 5,22 mètres, la F015 peut accueillir quatre personnes dans un habitacle des plus luxueux. Six panneaux d'affichage tactiles recouvrent le tableau de bord et les portes, et les sièges peuvent pivoter pour former une sorte de salon ou

d'espace de travail. Bardée de caméras et de capteurs pour pouvoir se repérer dans l'espace, elle dispose également d'une signalétique LED pour indiquer, de l'extérieur, si la conduite est manuelle ou non.

Côté autonomie, on parle de plus de 1000 km selon son mode d'alimentation hybride. Car la concept-car de Mercedes-Benz peut fonctionner soit à l'aide d'une pile à combustible (hydrogène) qui confère une autonomie d'environ 890 km, soit à l'aide de batteries rechargeables par induction, pour environ 200 km d'autonomie supplémentaire.

L'APPLICATION GOOGLE AGENDA S'INVITE SUR IPHONE

APRÈS PLUSIEURS mois de développement, Google annonce finalement l'arrivée de son application de calendrier sur le système iOS.

Au mois de novembre, Google publiait une mise à jour de son calendrier sur Android. Plus qu'un organisateur, l'application est désormais capable de scanner les emails puis d'en extraire les informations (billets de voyage, tickets de concert...) afin de suggérer d'emblée la création de rendez-vous.

Outre un nouvel agencement orné de diverses illustrations pour chacun des rendez-vous, Google expliquait que le mécanisme est capable de proposer non seulement l'ajout de la date et de l'heure, mais aussi de récupérer diverses infor-



mations complémentaires. L'application peut par exemple afficher le numéro de téléphone, l'adresse ou encore le prénom d'une personne tierce invitée sur un événement commun. Le mobinaute pourra également retrouver le lieu du rendez-vous.

Google précise que son application s'intègre avec le calendrier natif d'iOS en y incluant les comptes Microsoft Exchange et iCloud.

Rappelons au passage que Microsoft compte également renforcer sa position sur ce secteur. La firme de Redmond a effectué le rachat de Sunrise, une alternative particulièrement populaire à Google Agenda et disposant d'applications pour Android et iOS.

MOTO G 4G DE 2E GÉNÉRATION : NOUVELLE VALEUR SÛRE DU MILIEU DE GAMME ?

MOTOROLA lance finalement en France la déclinaison 4G du Moto G de seconde génération, qui devient instantanément une référence sur le segment du milieu de gamme et pour les titulaires de forfaits sans engagement.

Motorola a jeté un pavé dans la marre fin 2013

avec le lancement d'un premier Moto G, qui avait établi un nouveau standard en matière de rapport prix-prestation. Puis le fabricant a lancé une seconde génération en septembre 2014. Mais le tant attendu successeur s'en tenait jusqu'à présent à la 3G. Or si on peut comprendre qu'il ait fallu une déclinaison 4G dans un second temps pour la première génération en 2013, c'était mesquin pour la seconde génération un an plus tard, la technologie s'étant largement démocratisée entre temps.

Des spécialistes du low cost tels que Wiko ont ainsi lancé de nombreux terminaux 4G plus intéressants entre temps. Puis Motorola a lui-même enterré son Moto G 3G de seconde génération en lançant le mois dernier la seconde génération de son premier prix Moto E, un smartphone 4G très convaincant pour son tarif de 140 euros.



La gamme de Motorola remise à plat, ou presque

Motorola rétablit finalement une certaine cohérence dans sa gamme, dans laquelle le bas supplantait le milieu de gamme, en lançant finalement le Moto G 4G millésime 2015. Il partage la totalité de sa fiche technique avec le Moto G 3G, si ce n'est qu'il prend en charge la 4G LTE de catégorie 3 (débit maximal de 100 Mb/s).

On retrouve notamment la puce Qualcomm Snapdragon 400 comportant quatre cœurs ARM Cortex-A7 32 bits et un GPU Adreno 305, alors que le Moto E de gamme inférieure bénéficie d'un Snapdragon 410 à quatre cœurs Cortex-A53 64 bits et à GPU Adreno 306, plus performant, comme le démontreront certainement les tests que nous publierons prochainement. La fiche technique comprend par ailleurs 1 Go de mémoire vive, 8 Go de mémoire interne, extensible de 32 Go par le biais d'une microSD, une connectivité sans fil Wi-Fi N et Bluetooth 4.0, des capteurs frontaux et dorsaux de 2 et 8 millions de pixels, un écran IPS HD de 5 pouces à dalle renforcée Corning Gorilla Glass 3 et une batterie inamovible de 2390 mAh. L'ensemble présente l'intérêt de reposer sur Android 5.0 Lollipop sans interface personnalisée, avec ce qu'on appelle une « expérience Google », bien que Google ait revendu Motorola à Lenovo.

Le Motorola Moto G 4G de 2e génération est disponible dès à présent en France au prix public de 200 euros. Sur le papier, ce téléphone de grande marque offre donc un très bon rapport prix-prestation et constitue un très bon choix pour les titulaires de forfaits sans engagement qui veulent acheter comptant un produit nu.



NUTRITIONNISTE ET DIÉTÉTICIEN : QUELLE DIFFÉRENCE ?



Vous avez décidé de faire un régime pour maigrir ? Votre enfant souffre d'obésité ? Vous avez décidé de vous tourner vers un professionnel de santé et c'est une sage décision. Mais lequel choisir : un médecin nutritionniste ou un diététicien ? Explications.

Nutritionniste et diététicien

Le terme nutritionniste justifie d'une compétence en nutrition. Un médecin nutritionniste est donc un médecin diplômé en nutrition. Son travail consiste à prévenir, dépister puis prendre en charge les maladies liées à la nutrition (diabète, obésité, cholestérol, intolérances alimentaires...). Étant médecin, il peut prescrire des médicaments, des analyses ou des examens médicaux. Un diététicien est quant à lui, un professionnel de santé paramédical, un technicien de l'alimentation. Ce dernier met en pratique les sciences de la nutrition et effectue des bilans alimentaires. Il peut mettre en place des régimes, au préalable prescrits par un médecin.

Ces deux professionnels connaissent parfaitement la composition des aliments, leurs effets sur la santé, les recommandations nutritionnelles, les besoins énergétiques... Avec le développement des connaissances, et l'importance croissante de ces questions, les médecins nutritionnistes souhaitent d'ailleurs faire reconnaître la nutrition comme une spécialité médicale à part entière.

Les molécules dans l'océan, des clés de la médecine et de la cosmétique

Pour s'adapter à des milieux variés et parfois extrêmes, les micro-organismes aquatiques synthétisent toutes sortes de molécules exploitables dans le domaine de la santé. Et c'est parfois aux biologistes marins à partir de la pêche aux molécules. C'est ce que Thien Nguyen, directeur de biotechnologie de Pierre-Fabre, a expliqué à Futura-Sciences et à des étudiants en biotechnologie lors d'une conférence SupBiotech, dans les locaux de l'école Esme Sudria.

Pourquoi un laboratoire cosmétique et de pharmacologique, en l'occurrence Pierre-Fabre, a-t-il noué un partenariat avec un laboratoire de biologie marine installé à Banyuls, au pied des Pyrénées et face à la Méditerranée ? « Pour aller chercher les trésors de la mer » nous explique Thien Nguyen, directeur de Biotechnologie du Centre R&D Pierre-Fabre. Depuis douze ans, ce centre de recherche privé collabore avec le laboratoire Arago pour trouver dans l'océan ou dans les eaux douces de nouvelles molécules pour le médical et la dermato-cosmétique. Bactéries et micro-algues représentent en effet une biodiversité gigantesque, riche d'adaptations à des environnements infiniment variés. Ces organismes savent vivre dans des conditions extrêmes : froid, chaleur, exposition aux rayonnements solaires... Dans ces adaptations se trouvent à coup sûr des solutions à des problèmes humains, et sont donc des sources de médicaments ou de produits cosmétiques. « Le laboratoire Arago possède une très vaste collection de micro-organismes », témoigne Thien Nguyen. Elle ne comprend pas que des habitants de la Méditerranée mais aussi des bactéries d'eau douce et de tous les océans du monde. « Une équipe du laboratoire a fait partie de l'expédition de Jean-Louis Étienne sur l'île de Clipperton, dans l'océan Pacifique, il y a



dix ans. »

L'observatoire océanologique de Banyuls-sur-mer, créé en 1882, fait partie des toutes premières « stations marines », installées près de la mer, à une époque où les collections marines étaient centralisées à Paris. Le laboratoire de Roscoff, en Bretagne, a vu le jour la même année et celui de Villefranche-sur-mer, près de Nice, est né en 1885 sous la forme d'une « station zoologique » franco-russe. C'est donc depuis environ 130 ans que ces laboratoires accumulent les études sur le plancton, les animaux, les algues et, depuis moins longtemps, sur le monde méconnu des bactéries marines.

Le séquençage rapide de l'ADN, une technique essentielle de la pêche aux molécules

Comment se passe une collabo-

ration entre ces explorateurs des océans et un laboratoire de cosmétique et de pharmacologie ? Par la présence de chercheurs venus de l'entreprise et par le financement de matériels et de stages de recherche effectués par des étudiants pour isoler des molécules potentiellement intéressantes et les caractériser. La molécule peut ressembler à un antibiotique ou à des composés ayant des effets liés à l'inflammation par exemple. « Les techniques de laboratoires sont aujourd'hui très efficaces pour séquencer l'ADN des micro-organismes et les comparer avec les outils de la bio-informatique. » Pierre-Fabre, développant de nombreuses molécules issues des plantes, travaille également dans la culture de cellules végétales pour aller chercher des molécules originales. « Cette méthode nous permet de travailler sur des plantes rares, ou

protégées, difficiles à obtenir en quantités ».

C'est donc ce travail, essentiellement scientifique, d'analyse des gènes et des protéines, qui intéresse une entreprise comme Pierre-Fabre. « Une fois repérés les métabolites potentiellement intéressants, c'est à nous de comparer avec ce qui existe déjà sur le marché et estimer si la nouvelle molécule donne de meilleurs résultats. C'est là une affaire de stratégie. Nous devons ensuite mettre au point un processus de fabrication à l'échelle industrielle. Si la molécule est petite, la synthèse chimique sera la bonne solution. Si elle est complexe, ce seront des procédés de biotechnologie, utilisant des cellules (bactériennes ou végétales) qui sauront la fabriquer. »

La « pêche aux molécules » demande de la patience. En douze années de collaboration avec le laboratoire Arago, un produit aux propriétés inflammatoires a, pour l'instant, été commercialisé, en l'occurrence le Xeracalm, sous la marque Avène. Cette molécule ne vient pas de l'océan mais nous a été offerte par une bactérie vivant en eau douce. La richesse moléculaire des mers, des lacs et des rivières est encore largement à explorer, non pour piller la ressource mais pour imiter la nature, et, dans cette quête, les scientifiques sont aux premières loges.

À l'Hadéen, des pluies de fer s'abattaient sur la surface de la Terre

LA « Z MACHINE » vient peut-être de donner la clé d'une énigme concernant les abondances de fer et d'éléments sidérophiles dans le manteau de la Terre et celui de la Lune. À l'époque, le fer pouvait se vaporiser à plus basse pression qu'on ne le pensait lors des impacts accompagnant le processus d'accrétion à l'origine de notre Planète et de son satellite. Des gouttes de fer liquide issues de la condensation d'une enveloppe de fer gazeux devaient donc pleuvoir sur la surface de la Terre en formation. Ce phénomène implique qu'il faut revoir le scénario de la différenciation planétaire.

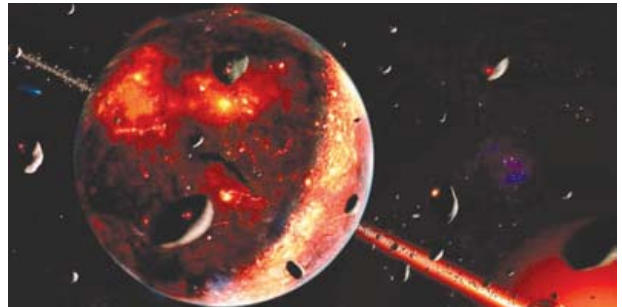
Dans le cadre du scénario standard expliquant la formation de la Terre, le fer, contenu initialement dans les météorites et astéroïdes responsables du processus d'accrétion qui a fait croître sa masse rapidement, a migré vers le cœur de la Planète en quelques dizaines de millions d'années environ. Les détails et la chronologie de ce processus de différenciation planétaire qui a abouti, en moins de 60 millions d'années, à l'existence d'un noyau constitué essentiellement de fer et de nickel entouré

d'un manteau très appauvri en ces éléments sont encore sujets à débats.

On s'accordait cependant sur l'idée d'une Terre primitive très chaude (en raison de l'énergie apportée par l'accrétion au début de l'Hadéen il y a 4,56 milliards d'années) et dans laquelle le fer fondu aurait migré par percolation à travers les roches silicatées. Environ 50 millions d'années après le début de la formation de la Terre, elle serait ensuite entrée en collision avec un corps céleste de la taille de la Lune, Théia. Cette petite planète devait elle aussi avoir un noyau différencié qui aurait fusionné avec celui de notre Planète. La Lune se serait ensuite formée par condensation des débris de la collision, largement vaporisés et contenant des matériaux issus aussi bien de Théia que du manteau de la Terre.

L'énigme des éléments hautement sidérophiles du manteau

Toutefois, les estimations du contenu résiduel en fer du manteau de la Terre, et surtout en éléments hautement sidérophiles (HSE, pour highly siderophile elements en



anglais) entraient en contradiction avec ce scénario. Il y en avait trop, de 10 à 100 fois la valeur prédite pour les HSE. Une solution pour expliquer cette énigme consistait à faire intervenir le fameux Grand Bombardement tardif qui s'est produit il y a environ 4 milliards d'années. Les HSE primitifs, comme leur nom l'indique, auraient dû accompagner le fer lors de la différenciation de la Terre puisqu'ils

ont beaucoup d'affinité avec cet élément. Mais on peut très bien imaginer qu'un apport tardif sous forme d'astéroïdes et de petits corps célestes s'est produit alors que la Terre était plus froide.

Ces HSE et le fer se seraient ensuite retrouvés dans le manteau. Malheureusement, selon ce nouveau scénario, la même chose aurait dû se produire avec la Lune alors que ce n'est pas le cas.

Il y a 4 milliards d'années, la planète Mars était recouverte en partie d'un océan

Les résultats d'une nouvelle étude publiée tendent à montrer que la planète Mars était dotée d'un océan primitif de volume supérieur à celui de l'Océan Arctique et recouvrait, proportionnellement, une surface bien plus étendue que celle de l'Océan Atlantique sur Terre.

Une équipe internationale de scientifiques a utilisé le Très Grand Télescope de l'ESO ainsi que divers instruments installés à l'Observatoire W.M. Keck, sans oublier le Télescope Infrarouge de la NASA, pour surveiller, six années durant, l'atmosphère de la planète rouge, et cartographier les propriétés de la molécule d'eau en différentes zones de son atmosphère. Ces nouvelles cartes sont les toutes premières de leur genre. Voici quelque quatre milliards d'années, la toute jeune planète aurait renfermé suffisamment d'eau liquide pour que l'intégralité de sa surface en soit couverte, sur une hauteur d'environ 140 mètres. Il semble plus probable toutefois que l'eau liquide se soit constituée en un océan couvrant près de la moitié de l'hémisphère nord de la planète. En certaines régions, la profondeur de cet océan pouvait dépasser 1,6 kilomètre.

"Notre étude fournit une estimation solide de la quantité d'eau jadis présente sur Mars, déduite de celle perdue dans l'espace" indique Geronimo Villanueva, un scientifique travaillant au Goddard Space Flight Center de la NASA à Greenbelt dans le Maryland, Etats-Unis, et auteur principal de cette nouvelle étude. "Grâce à ce travail, nous sommes en mesure de mieux comprendre l'histoire de l'eau sur Mars".

Cette nouvelle estimation a été déduite des observations détaillées de deux isotopes de l'eau présents dans l'atmosphère martienne. L'un de ces isotopes est H₂O, constitué de deux atomes d'hydrogène et d'un atome d'oxygène. L'autre est HDO, une eau semi-lourde présente à l'état naturel, qui diffère de la molécule d'eau classique H₂O par la figuration d'un atome de



deutérium, plus lourd que l'hydrogène, en lieu et place de l'un des deux atomes d'hydrogène.

La forme deutérée est caractérisée par une masse supérieure à celle de la molécule d'eau classique. Sa tendance à l'évaporation est donc moindre. Ainsi donc, le taux d'échappement de l'eau de la planète peut se mesurer au rapport HDO / H₂O qui caractérise l'eau restante[1].

Les chercheurs sont parvenus à distinguer les signatures chimiques des deux isotopes de l'eau grâce au Très Grand Télescope de l'ESO au Chili, ainsi qu'au moyen d'instruments installés à l'Observatoire W.M. Keck, sans oublier le Télescope Infrarouge de la NASA à Hawaï[2]. En comparant le ratio HDO / H₂O, les scientifiques peuvent estimer l'augmentation de la quantité de HDO et déterminer la quantité d'eau

échappée dans l'espace. Ils peuvent également en déduire la quantité d'eau initialement présente sur Mars.

Au cours de cette étude, l'équipe a cartographié la distribution de H₂O et de HDO. Et ce, à différentes reprises au cours de six années terrestres – qui correspondent à environ trois années martiennes. Elle a ainsi produit des instantanés globaux de leurs distributions respectives, ainsi que de leur ratio. Les cartes obtenues révèlent l'existence de variations saisonnières ainsi que de microclimats, bien que Mars s'apparente davantage aujourd'hui à un désert. L'équipe s'est plus particulièrement intéressée aux régions situées à la lisière des pôles nord et sud, parce que les calottes de glace polaire constituent les plus vastes réservoirs d'eau connus. L'eau qui y est emprisonnée permet de retracer l'évolu-

tion de l'eau sur Mars depuis la période humide du Noachien qui s'est achevée il y a 3,7 milliards d'années.

Les résultats nouvellement obtenus indiquent que la quantité d'eau lourde présente dans l'atmosphère située à proximité des régions polaires a augmenté d'un facteur 7 en comparaison de l'eau des océans terrestres, ce qui implique que l'eau des calottes polaires martiennes s'est enrichie d'un facteur 8. Le taux d'enrichissement à partir de ces cartes implique que Mars a perdu un volume d'eau 6,5 fois plus important que celui actuellement stocké au sein des calottes polaires. Le volume de l'océan primitif martien était donc très certainement supérieur à 20 millions de kilomètres cubes.

Au vu de l'actuelle surface de Mars, il est probable que cette eau ait recouvert les Plaines du Nord, caractérisées par une faible élévation. L'océan primitif aurait ainsi recouvert 19% de la surface totale de la planète – ce qui est supérieur aux 17% de la surface terrestre qu'occupe actuellement l'Océan Atlantique. "Si la planète Mars a effectivement perdu cette quantité d'eau, il est fort probable qu'elle soit demeurée humide, et donc habitable, durant une période plus longue qu'estimée auparavant" conclut Michael Mumma, scientifique en chef au Centre Goddard et second auteur de l'article.

Il est possible que Mars ait renfermé une quantité d'eau bien plus importante encore, dont une partie subsisterait sous la surface. Les nouvelles cartes révèlent l'existence de microclimats et de variations de quantités d'eau atmosphérique au fil du temps. Elles pourraient également s'avérer utiles dans la recherche d'eau souterraine.

il y a 1 000 ans, le Groënland était une "terre verte" et hospitalière

GROËNLAND, "Terre Verte". Cela suffit pour en faire un argument contre le réchauffement climatique, repris par des élus ou des chercheurs à l'instar de Claude Allègre. La ficelle est pourtant grosse, et il suffit de lire ce que les anciens Vikings en disaient eux-mêmes. Banni de son pays d'origine et profitant d'un climat plus clément, l'explorateur norvégien Erik le Rouge installe une colonie sur la côte ouest du Groenland, à Eystribyggð entre le cap Farewell et le cercle polaire. Les premiers colons sont au nombre de 450 avec un maximum estimé à environ 5 000. L'expérience ne sera pourtant pas concluante dans un environnement qui est resté hostile...

Le Groënland avait des forêts, c'est vrai. Il y a plus de 450 000 ans

Au Moyen-Âge, même au beau milieu de l'optimum climatique médiéval, non. Le Département de Botanique de Copenhague a beau chercher depuis des décennies des traces de forêts, il ne trouve que des reliques de bosquets, situés plus ou moins à l'emplacement des cinquante bosquets

aujourd'hui répertoriés. Encore faut-il préciser que les bosquets contemporains sont essentiellement oeuvre humaine, à l'image des tentatives du botaniste Janus Rosenvinge à la fin du XIX^e siècle. Ont en revanche traversé les âges des sorbiers du Groënland, des bouleaux et des sorbiers d'Amérique du Nord, qui composent la seule "forêt" naturelle de l'île, dans la vallée de Qingua. En 2007, une équipe menée par le glaciologue E. Willerslev confirme l'absence de forêts depuis 450 000 ans en analysant les spores contenues dans la glace. (Willerslev et alii, 2007)

Erik le Rouge, publiciste chez Viking & Co

Le XX^e siècle a été très soupçonneux à l'égard des sagas islandaises. Collectées et rédigées par des chrétiens (notamment Snorri Sturluson), elles comportent des déformations idéologiques des mythes païens mises en lumière par l'école hypercritique qui a sévi après l'école romantique, trop amoureuse de ces sources. En France le linguiste Régis Boyer a néanmoins rétabli l'équité, démontrant par croisement de différentes sources l'étonnante



probité des scaldes (bardes nordiques) islandais. Aussi, depuis les fouilles sur l'île canadienne de Terre-Neuve qui ont mis au jour les restes du campement de Leif Eriksson (le rejeton d'Erik) a t'on cessé de prendre à la légère ces authentiques morceaux d'histoire.

Et si il se comprend que l'on doute de certaines affirmations fantastiques (les baies

sauvages qui envirent, comme du vin - Vinland est le nom donné à Terre-Neuve par ces explorateurs), quand ils nous affirment qu'il y a une, on peut les croire. La Saga d'Erik le Rouge nous le dit clair et net : Groënland, c'est une arnaque pour faire venir des immigrés !

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

Offre d'emploi

Société internationale. Recherche assistante de direction, bonne présentation, apte à se déplacer, maîtrise de l'outil informatique, multilingue (arabe, français, anglais), envoyer CV à l'adresse mail suivante: aldr@jeuneind.com ou b.malkissa@yahoo.fr

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél.: (0560) 31.47.11

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique, cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier. Tél.: (0773) 51.40.25 Email: amansamir82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél.: (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique», exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'informaticien, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél.: (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Recherche travail dans le domaine ou autre. Tél.: (0664) 52.12.40.

JF, 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi. Tél.: (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, SPSS et XL stat, diplômé vis-à-vis du service nationale. Tél.: (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégorisé léger, expérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs. Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine. Tél.: (06550) 71.01.18

Ménuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres. Tél.: (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencié en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à l'APC, centre Pierre Marie Curie. Élément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique. Tél.: (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger Tél.: (0560) 30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant. Tél.: (0785) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Recherche emploi dans une société étatique ou privée. Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation. Contacter: (0560) 72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalent. Tél.: (0541) 89.99.37

JF ing d'état en Informatique avec expériences cherche emploi dans le domaine ou autre. Tél.: 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite. Tél.: (0790) 62.40.19

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Société SHRL ALDZ ALGERIE

Cherche comptable (femme), moins 40 ans, un déclarant de douane (homme) expérience plus de 03 ans.

Tél. (0553) 58.89.97

Villa

Vends villa coloniale, 1050 M2 acte notarié, livret foncier, située les Sources, Bir Mourad Raïs.

Tél. (0661) 59.51.07

Location

Location d'un bloc de bureaux +1000m2, plus parking de 800m2. Situé sur l'autoroute Z.I. Oued Smar à 5 minutes de l'Aéroport. Convient pour banque ou firme étrangère. Intermédiaires s'abstenir.

Contact : 0770 25 19 03

Une mère de 3 enfants en bas âge, dont le mari est gravement malade, demande à toute personne pouvant l'aider à payer son loyer et à subvenir aux besoins de sa famille de bien vouloir la contacter au (0779)15.09.25.

Que Dieu vous récompense.
CCP 173 123 80 clé 88

SOS

Femme âgée de 38 ans, sans ressources, demande une aide charitable pour acquérir du lait réf.: Biomil ou Célia 1er âge dont le prix d'achat atteint les 400 DA, pour son bébé gravement malade. Contacter Mme Attalah Kheira, Cité 300 logts Bloc 24 n° 300 zone 10 Mascara 29000.

Tél.: 0781509853 CCP N° 170 280 10 clé 90.

نداء الى ذوي القلوب الرحيمة

يناشد أب لابنتين ذوي القلوب الرحيمة لعلاج ابنته البالغة 7 أشهر التي تعاني في عاقبة من رجليها، الأمر الذي يعجزها عن المشي و سبب لها عدة مشاكل صحية، الأب لم يعد يستطيع التكفل بالعلاج و يناشد المحسنين لمساعدته في علاج ابنته لتمكن مرة أخرى من المشي.

و أجر الجميع على الله و الحسنه بعثرة أمثالها، الرجاء الإتصال بنا على

0557 17 70 68 / 0781 50 98 53

Vend

Vends dans W. d'Alger, Bordj-El Bahri, près de l'ex-Enita, lotissement calme, terrains avec acte de 528+304 m2

Tél : (0773).55.80.85

ACHAT

Achat chaudières, meubles usées et matériels d'occasion.

Tél : 0770 34 29 73

A VENDRE

Terrain 2300 m2 avec maison F5 à 4 km de Miliana

Tél : 0772 73 24 72

VEND

Particulier vend F3 au rez-de-chaussée cité des Annassers 02 Kouba

N° Tél : (0778) 20.51.20

VEND

terrain de 300m2 à Ziama Mansourea (W. Jijel)

Tél. : (0560)35.17.68

VEND

Vent et Réparation + pièces de rechange Motos

Tél : (0554).71.80.54

VEND

Vend des lots de terrains de 250M et plus à Ouled Moussa 1kl du centre ville. 18U M avec Acte

Tel : 0550.70.58.78

Vente

appartement F5 105 m2 à Blida, Bougara cité Dallas

Tel : 0770.38.63.39

A vendre

Part à Part vend duplex 200 m2 entrée et garage indépendants. Sortie Zéralda

Tél : 0555 83 33 70

Location

Cherche un F5 niveau de villa ou appartement pour location particulier, à Dar El Beida.

Tél: (0560) 35.17.68

www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1^{er}-Mai
16016 Alger

Tél. : (021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070) 25.19.19

Fax : (021) 67.07.46

Edité par la SARL
Groupe Presse et
Communication au
capital de
9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI

Directeur
de la publication
AMINE ALOUACHE
direction@jeune-
independant.net

Directeur
de la Rédaction
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRL

FLASHAGE
Centre, Est : LIJ

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Euri KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JJ
Tél. : (021)
66.26.13
Fax : (021)
66.06.10
pub@jeune-
independant.net

CONTACTEZ
AUSSI

ANEP
1 rue Pasteur,
Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax: 021 73 95 59

BUREAUX
RÉGIONAUX

• Annaba
3, rue Ibn
Khalidoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine
Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la
persse Ahmed
Taïkouch,
Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre
Commercial
SABRACHOU,
Quartier Sghir
Bureau N° 10
N° Tél :
034-12-66-21
Email :
jljbejaia@yahoo.fr

• Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2015

Jeune-Independant. Tous droits réservés.
Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

LE JEUNE
INDÉPENDANT

www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
Quotidien national d'informator
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1^{er}-Mai
16016 Alger.

Tél. : (021) 67.07.48 / 49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070) 25.19.19
Fax : (021) 67.07.46

Publicité
Régie pub JJ
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net



DEUX REMÈDES NATURELS POUR COMBATTRE LES POINTS NOIRS



Le citron à votre rescousse

Coupez un citron en deux. Prenez un coton tige, puis imbitez-le de jus de citron. Tamponnez les zones à points noirs de votre visage. À faire 2 à 3 fois par jour pendant une semaine.

La pomme de terre aussi...

Coupez une pomme de terre non traitée en rondelles. Appliquez directement une rondelle sur vos points noirs tout en massant. À renouveler 2 à 3 fois par jour.

Cette astuce permet d'éliminer l'excès de sébum de la peau. Toutes les impuretés se détachent de la peau, la rendant ainsi lisse et propre.

LE POIVRE, UNE ÉPICE QUI GUÉRIT !

Le poivre noir est une épice au goût piquant et fort, obtenue à partir des baies entières du poivrier. Les fruits du poivrier sont récoltés avant leur maturité lorsqu'ils sont encore rouges. Séchés au soleil, ils deviennent noirs...

Excellent pour la digestion et réduit les flatulences

Les personnes qui souffrent d'une diminution de la production d'acide chlorhydrique dans l'estomac, ont de sérieux problèmes digestifs. Lorsque l'estomac ne produit pas suffisamment d'acide chlorhydrique, l'organisme est incapable d'absorber tous les nutriments (surtout les protéines), les vitamines (vitamine B12 en particulier) et les minéraux essentiels (calcium, zinc et manganèse). De plus, une faible acidité gastrique peut conduire à une infection bactérienne ou à une candidose (infection fongique).

Les principaux symptômes de l'hypochlorhydrie

Ce sont : mauvaise haleine, nausées, vomissements, éructations, maux de tête, ballonnements, flatulence immédiatement après les repas (gaz), brûlures d'estomac, indigestion, douleurs à l'estomac, diarrhée, constipation, allergies alimentaires, acné, prolifération bactérienne et fongique, infection parasitaire et démangeaisons autour de l'anus. La consommation de poivre noir peut constituer une aide à la digestion. Il stimule les papilles gustatives situées sur toute la surface de la muqueuse linguale. Une fois stimulées, les papilles en avisent l'estomac et celui-ci réagit en augmentant la sécrétion d'acide chlorhydrique qui permet d'améliorer considérablement la digestion.



Un anti kilo !

En cas de régime, lorsqu'on privilégie les aliments sans gras, sans sauce, le poivre permet de réveiller les soupes, salades, viandes et autres poissons grillés, et donc de mieux supporter la diète.

Du poivre contre la bronchite, la laryngite, le rhume...

Le poivre facilite l'élimination des mucosités et possède une action désinfectante et antalgique locale. C'est pourquoi il est très utile contre : bronchite, laryngite ou rhume.

Le poivre anti gastro

Vous êtes sujet aux troubles intestinaux et aux gastro-entérites ? Pensez au poivre !

*Le poivre est un antibiotique et un antiparasitaire intestinal qui permet également de réduire la fermentation. En curatif, si vous êtes déjà malade : Vous pouvez l'associer avec de la coriandre, du gingembre et surtout du curcuma, vous obtiendrez alors un puissant cocktail désinfectant.

Le poivre calme la douleur

Nos grands-mères utilisaient volontiers des onguents, c'est-à-dire des mélanges à base d'huiles, pour frictionner le corps et soulager certaines affections.

Comme la moutarde, le poivre peut être employé dans la confection de liniment efficaces contre les maux de tête, les douleurs articulaires, musculaires, la goutte...

Lui aussi tonifiant, excitant et riche en vitamine C, le poivre de Cayenne stimule la circulation sanguine, facilitant ainsi l'érection.

DES CHEVEUX FINS, COMMENT EN PRENDRE SOIN ?

Il y a plusieurs choses qui rentrent en ligne :

Le shampoing adéquat
C'est le pas le plus important. Il est recommandé d'opter pour



l'achat de shampoing spécial pour cheveux fins. Il ne faut pas hésiter surtout à masser au maximum en racine, afin de soulever les racines, cela donnera un peu plus de volume.

Conseil pour le séchage

Lorsque vous séchez vos cheveux, utilisez l'air frais de votre sèche-cheveux afin de ne pas rendre sensible vos cheveux fins qui pourraient casser avec la chaleur de ce dernier.

L'idéal pour vos cheveux...

C'est de les laisser au vent. En les rassemblant en chignon à l'aide d'un élastique, vos cheveux auront tendance à se casser très facilement sous la pression de l'élastique.

Les colorations leur conviennent-ils ?

Si vous voulez un peu de fantaisie, vous pouvez vous faire plaisir en testant une coloration sur vos cheveux fins. Mais n'en abusez pas. Et surtout faites des masques spéciaux pour les nourrir.

Les peignes qui conviennent

Pour se peigner les cheveux lorsqu'on a les cheveux fins, mieux vaut s'orienter sur des peignes avec des dents larges. Ceux avec des dents trop serrées pourraient casser vos cheveux.

Astuce de grand-mère

Voici une astuce de grand-mère qui est très bien, pour les cheveux fins, c'est un masque à la banane. Voici la recette :

- Dans un bol, écrasez une banane bien mûre.
- Puis, appliquez-la en totalité sur vos cheveux humides.
- Laissez poser durant 20 minutes.
- Puis, rincez abondamment à l'eau tiède. Vous ne verrez plus vos cheveux fins de la même manière.

La laitue et ses bienfaits

La laitue contient une très grande quantité d'eau et peu de constituants énergétiques, comme c'est le cas de tous les légumes-feuilles.

Elle contient de plus des vitamines B, de la provitamine A et des vitamines E, ce qui fait de la laitue un aliment essentiel pour une nutrition préventive.

Elle permet de lutter contre le vieillisse-



ment cellulaire et donc de diminuer les risques de certaines maladies cardio-vasculaires. Toutes les variétés de laitues (sauf la laitue iceberg) renferment des quantités élevées de vitamine K, nécessaire à la coagulation du sang dans votre

organisme.

La laitue représente également un apport de fibres, qui sont essentielles pour lutter contre les problèmes gastro-intestinaux.

La laitue est diurétique et laxative mais aussi émolliente et est recommandée pour les régimes amaigrissants.

Cependant, il est important de contrôler l'assaisonnement de votre salade car une simple cuillère à soupe de vinaigrette contient 7 fois plus de calories qu'une petite portion de salade.

Riz aux crevettes

Ingrédients

- 2 tasses de riz à grain moyen blanc
- 12 grosses crevettes roses, pelées (queue intacte), déveinées
- 1 tasse de petits pois surgelés
- 4 filets de poulet, paré, coupé en cubes
- 2 gousses d'ail écrasées
- 1 gros oignon brun, tranché finement
- 1 cuillère à soupe d'huile d'olive
- 1/4 cuillère à café de filaments de safran
- 1 cuillère à soupe d'eau bouillante
- 2 cuillères à café de paprika doux
- 4 tomates moyennes, hachées
- 4 tasses de bouillon de poulet
- quartiers de citron, de servir

Préparation

Mélanger le safran et l'eau bouillante dans un bol résistant à la chaleur. Reposer pendant 5 minutes.

Pendant ce temps, faire chauffer l'huile dans une poêle à frire à feu moyen-vif. Ajouter le poulet. Cuire, en brassant, pendant 5 minutes. Transférer dans un bol.



Ajouter l'oignon et l'ail dans la poêle. Cuire, en brassant, pendant 5 minutes ou jusqu'à ce que l'oignon ait ramolli. Ajouter le mélange de safran et paprika. Cuire, en brassant, pendant 1 minute ou jusqu'à ce que parfumé. Ajouter la tomate. Cuire, en brassant, pendant 5 minutes ou jusqu'à tendreté.

Ajouter le riz. Remuer pour bien enrober. Ajouter le bouillon. Porter à ébullition. Réduire à feu moyen. Remettre le poulet dans la casserole. Laisser mijoter, à découvert, pendant 20 minutes ou jusqu'à absorption de bouillon.

Ajouter les crevettes et les petits pois. Cuire à couvert pendant 10 minutes ou jusqu'à ce que le riz soit tendre. Servir avec des quartiers de citron.

FEQQAS AUX CACAHUËTES

Ingrédients :

Pour la pâte

- * 25 cl de crème fraîche.
- * 300 g de farine blanche.
- * Une pincée de sel.

Garniture:

- * 500 g de cacahuètes.
- * une pincée de gomme arabique moulue.
- * 150 g de sucre glace.
- * 6 c à s d'eau de fleurs d'oranger

Préparation :

Pâte:

1. Verser la crème fraîche dans un récipient creux, ajouter petit à petit la farine mélangée avec le sel, jusqu'à ce qu'elle devienne homogène (si la pâte n'est pas assez solide ajouter encore un peu de farine).

2. Pétrir la pâte jusqu'à ce qu'elle ramollisse et devienne pareille à la pâte des cornes de gazelle. La partager en petites boules de la grosseur d'une orange.



3. Les mettre dans un sachet en plastique.

Garniture:

1. Tremper les cacahuètes dans de l'eau en ébullition, les frire sans les éplucher et les mouliner avec le sucre.
2. Ajouter l'eau de fleurs d'oranger, la gomme arabique.
3. Bien mélanger le tout et en faire des bâtonnets assez longs.
4. Sur une surface plate, étaler la pâte au rouleau, placer dessus un bâtonnet.
5. Enrouler jusqu'à ce que le tout soit recouvert. Garder dans un sachet en plastique ou enrouler dans du papier aluminium.
6. Mettre ces bâtonnets au frigo (freezer) pendant une heure.
7. Avec un couteau bien aiguisé découper des rondelles (feqqas). Les disposer sur une plaque beurrée. Les faire dorer au four.

Mots fléchés n° 1441

Moissonne							
Charrier							
			Chastes				
			Rappel				
			Parent				
				Bouquiné			
				Bout de pis			
				Regiment			
					Election		
					Munies de poignées		
					Avions loués		
		Périodes					
		Marchandises					
		Non plus					
			Choisir				Crochets
			Poisson				Facteur
			Ils gardent la				Omise
			chambre				
				Poisson			
				Champion			
				Lettres de transit			
			Armée médiévale				
			Remorqua				
			Serpents				
	Congrès						
	Liquidé						
	Conscience						
					Extrémité de ski		
					Soudure		
					Adverbe		
		Mortel					
		Aime					
		Etat-major					
			Lieu d'exposition				
			Déserts				
			Laminé				

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1440

Horizontalement

- MORDONS
PARA - BIO
ENERGIES
NIGER - CI

EGO - EPEE
TANGER - S
RN - URES -
ACES - TAS

TEL - FETA
I - UNIRAI
OP - OS - NE
NUEE - LES

Verticalement

- PENETRATION
MANIGANCE - PU
OREGON - ELU - E
RARE - GUS - NOE

D - GREER - FIS -
OBI - PRETER - L
NIECE - SATANE
SOSIES - SAIES

Mots croisés 9/9 n° 1441

HORIZONTALEMENT

1. Manque de logique - 2. Incertaines - 3. Sensées - 4. Terre en mer - Symbole chimique - Cris de surprise - 5. Réduction accordée - 6. La matinée - Conducteur patient - 7. Chapeaux - Vieux supplice - 8. Possessif - Traîneau - 9. Expérimente - Liaison.

VERTICALEMENT

1. Extraordinaire - 2. Gloutonneries - 3. Réelles - Inguérités - 4. Homme de réserve - Cacha - 5. Demeurons - 6. A payer donc - Pas elle - Largeur de tissu - 7. Préfixe d'égalité - Rassasié - 8. Règle à suivre - Passionné - 9. Au bout de l'hameçon - Balle de service.

SOLUTION N° 1440

Horizontalement

ACCENTUAL
FRATERNEL
FILA - EIRE
ABIMES - AU
IL - ANSE - S
SETS - ANP -
SUA - PUNIE
ER - SITUER
ESAU - AIDE

Verticalement

AFFAISSEE
CRIBLEURS
CALI - TA - A
ETAMAS - SU
NE - EN - PI -
TRESSAUTA
UNI - ENNUI
AERA - PIED
ILEUS - ERE

Mots croisés 9/13 n° 1441

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
11									
12									
13									

HORIZONTALEMENT

1. Rafles de police - 2. Mariée - 3. Edifices - Première personne - 4. Terme d'alternative - Tumultes - 5. Aéroplane - Produit de vers - 6. Poitrine - Etat d'Asie - 7. Marque de privation - Petit cube - 8. Terme d'une rue - Sans lumière - 9. Alourdi - Beau parleur - 10. Soutien - Enchaîna - 11. Pillage - Instrument de cow-boy - 12. Meuble d'église - 13. Bien là - Navire médiéval.

VERTICALEMENT

1. Désorientés - 2. Partie du corps - Publicité tapageuse - 3. Ballot - Inscré - Grand faucon d'Europe - 4. Pataqués - Huppé - Sujet de ragot - 5. Oues du violon - Patriarche biblique - Prés de - 6. Devenu mortel - Gâté - Palefrenier - 7. Déposant - Fruit à pépins - 8. Cours d'eau - Ennuyé - 9. Planches aux pieds - Cracheur italien - Marque de soulagement.

SOLUTION N° 1440

Horizontalement
PROSPECTA
RESTAURER
OCEAN - ALE
VU - DEVIES
ELBE - UNS
RER - CENS - E
BRUGES - EN
E - TAC - ART
- CALIBREE
ALLO - EDIT

VERTICALEMENT
I PROVERBE -
ANTI
RECYLER -
CLAIR
OSE -
BRUTALISE
STADE -

NAINJAUNE
TISSER - TE
IRE - UNIES
GALONS -
PANE
CECI - JEU
EU - VUES -
BEARN
CRAINT -
ARDU - I
TELES -
EREINTE
ARES -
ENTETES

SODUKU 170

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
- Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
- Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

4			8			3	9
8					7		
	1		4		7		
		4		3		6	
2	5		7		1		8
		1				4	7
			9		8		6
		9		7			
	3						7

1	5	2	4	3	9	8	7	6
7	8	6	2	5	1	3	9	4
9	3	4	6	7	8	5	2	1
4	9	3	7	8	5	6	1	2
2	6	1	3	9	4	7	5	8
5	7	8	1	2	6	9	4	3
8	1	7	9	4	3	2	6	5
6	2	5	8	1	7	4	3	9
3	4	9	6	5	2	1	8	7



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE CHLEF
DAIRA DE TENES
COMMUNE DE SIDI-AKKACHA
MATRICULE FISCAL : 088402115018535

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 49 alinéa 2 du décret présidentiel n° 10/236 du 07 octobre 2010, modifié et complété, portant réglementation des marchés publics, le président de l'assemblée populaire communale de Sidi-Akkacha informe les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national restreint n° 07/2014, paru aux journaux : «ADIYAR» en date du 29/12/2014 et «Le Jeune Indépendant» en date du 31/12/2014, ainsi qu'au bulletin officiel des marchés de l'opérateur public «BOMOP» n° 1426, semaine de 04 au 10 Janvier 2015, que les deux opérations ont été attribuées provisoirement comme suit :

N°	L'opération	L'entreprise	Matricule fiscal	Montant (DA)	décalé de réalisation	Critères
- Réalisation d'un groupe scolaire BI à Chaala.						
01	Lot n° 01 : 06 Classes	Entreprise BOUKROUBA Leila épouse FALLAGUE Rue premier Novembre n° 04 SIDI-AKKACHA -Chlef.	297702020135049	14 069 399,99	06 mois	Moins disante
02	Lot n° 02 : Bloc administratif + Bloc sanitaire	Entreprise OUADAH Nour Ed-dine, TADJINA Centre -Chlef.	196392050002848	12 497 115,38	08 mois	Moins disante
03	Lot n° 03 : Cantine à 200 rations + logement d'astrite	Entreprise CHIRANTTI Msaour EZ-ZABOUDIA Centre-Chlef.	194802110019252	12 954 547,01	08 mois	Moins disante
04	Lot n° 04 : Aménagement extérieur + chauffage	Entreprise BACHER Honora épouse CHIRANTTI BENAURIA Centre -Chlef.	296902220046631	22 653 984,60	08 mois	Moins disante

Les soumissionnaires protestant ce choix, peuvent introduire un recours auprès de la commission communale des marchés dans un délai de dix (10) jours, à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire, les soumissionnaires peuvent aussi prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, en se rapprochant des services de la commune dans un délai de trois (03) jours, à compter de la date de la première parution du présent avis aux journaux cités ci-dessus, ainsi qu'au bulletin officiel des marchés de l'opérateur public, Conformément aux dispositions des articles 114 et 126 du décret présidentiel n° 10/236 du 07 octobre 2010, modifié et complété, portant réglementation des marchés publics.

Le Jeune Indépendant du 25/03/2015 / ANEP N° 314 991

MINISTERE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE TIZI OUZOU

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

NIF : 001315019036056

Conformément aux dispositions de l'article 49 alinéa 2 du décret présidentiel n° 10-236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété.

La Direction des équipements publics de la wilaya de TIZI-OUZOU informe les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national restreint n° 02/DEP/2015 relatif à la Réalisation d'un Lycée 1000/300 R avec Installation Sportive à Illoula Oumalou/Bouzeguen Wilaya de Tizi Ouzou

LOT N° 08 : V.R.D (Bâche à Eau - Mur de Soutènement - Aire de Jeux)

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières, l'attribution provisoire des lots cités ci-dessus s'est effectuée comme suit :

ENTREPRISE	LOT	Montant De l'offre	Montant corrigé	Délai	NIF
SARL MODERNE HOUSE MESBAH AÏ	N° 08	50.033.295,00	49.937.357,00	08 Mois	000315004493295

A cet effet et conformément à l'article 125 du Décret Présidentiel n° 10.236 du 07.10.2010 portant organisation des marchés publics modifié et complété, la Direction des Equipements Publics invite les soumissionnaires désirant s'informer des résultats de l'évaluation de leurs offres techniques et financières de se rapprocher de nos services dans un délai de 03 jours à partir de sa première publication.

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans les 10 jours qui suivent la date de parution du présent Avis dans les quotidiens nationaux et le BOMOP auprès de l'autorité compétente.

Le Jeune Indépendant du 25/03/2015 / ANEP N° 314 999

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA BLIDA
DAIRA OUED EL ALLEUG
COMMUNE BENI TAMOU
N° FISCAL :09230267701

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

CONFORMEMENT AUX DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 49 ET 114 ET 125 . DU DECRET PRESIDENTIEL N°236/10 DU 07/10/2010 MODIFIE ET COMPLETANT PORTANT REGLEMENTATION DES MARCHÉ PUBLIC.

LE PRESIDENT D'A P C DE BENI TAMOU , INFORME L'ENSEMBLE DES ENTREPRISES AYANT PARTICIPE L' APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N 05/2015 PUBLIE DANS LES QUOTIDIENS EL MIHWOIR EL YAOUMI PARU LE 24/02/2015 ET Le jeune indépendant PARU LE 24/02/2015 ET CONCERNANT LE PROJET SUIVANT , **Rénovation du collecteur principal d'assainissement a cote du nouveau lycée zaouia**

Suite a la résultat d'évaluation datée le 19/03/2015 Conformément aux critères evaluation , le marché relatif à ce projet est attribué provisoirement comme suit :

N°	ENTREPRISE	NOTE TECHNIQUE /100	MONTANT TTC	Montant après correction en TTC (DA)	DELAÏ D'EXECUTION	OBSERVATION	N°matricule de carte fiscale
01	SARL FLECHE BLEU AMBOUS ASDERKADER CITE DES 100 LOGTS N 03 A ROUTE DE HOPITAL TISSERANSILT	67	6.863.805,00 DA	6.863.805,00 DA	02 MOIS	MOINS DISANT	099938019014221

LES SOUMISSIONNAIRES INTERESSENT DE PRENDRE CONNAISSANCE DES RESULTATS DETAILLES DE L'EVALUATION DE LEURS OFFRES TECHNIQUE ET FINANCIERES SONT INVITES DE RAPPROCHER AUPRES SERVICE CONTRACTANT , AU PLUS TARD TROIS (03) JOURS A COMPTER DU PREMIER JOUR DE LA PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION PROVISOIRE.

ET PEUVENT DEPOSER LES RECOURS AUPRES DE LA COMMISSION DES MARCHES DE LA COMMUNE DE BENI TAMOU DANS UN DELAI DE DIX (10) JOURS A COMPTER DE LA PREMIERE PARUTION DE CET AVIS DANS LES QUOTIDIENS ET BOMOP.

Le Jeune Indépendant du 25/03/2015 / ANEP N° 315 088

Grille tarifaire

Espace	Surface	Prix NB HT	Prix NB TTC	Prix couleur HT	Prix couleur TTC
1 page	360 x 250	140 000,00	163 800,00	215 000,00	251 550,00
1/2 page	180 x 250	80 000,00	93 600,00	115 000,00	134 550,00
1/4 page	180 x 250	38 000,00	44 460,00	60 000,00	70 200,00
1/8 page	90 x 125	28 000,00	32 760,00	ND	ND
1/16 page	90 x 60	8 000,00	9 360,00	ND	ND
1/32 page	45 x 60	5 500,00	6 435,00	ND	ND
Oreille P 1	90 x 60	ND	ND	12 000,00	14 040,00
Oreille P 24	90 x 60	ND	ND	10 000,00	11 700,00
Bandeau P 1	50 x 250	ND	ND	49 000,00	57 330,00
Bandeau P 24	50 x 250	ND	ND	37 000,00	43 290,00
Patte P 1	25 X 250	ND	ND	25 000,00	29 250,00
Patte P 24	25 X 250	ND	ND	19 000,00	22 230,00
1/4 P 2 à 5 et 24	250 x 90	50 000,00	58 500,00	65 000,00	76 050,00

RECOMPOSITION DU MOYEN-ORIENT

L'inévitable chemin vers Damas

SUITE ET FIN

Par Chems Eddine Chitour

« Il est surprenant de constater que c'est l'armée de Bachar al-Assad qui livre maintenant des armes aux Kurdes assiégés à Kobané, alors que la Turquie assiste tranquillement à leur massacre. » En outre, il faut aussi noter que toute tentative de regroupement ou de création de républiques nationalistes arabes, qui aurait pu s'inspirer de la doctrine et de l'idéologie de Michel Aflak, a été sabotée par les USA et la CIA, à commencer par la destitution de Mossadegh en 1953. (...) Il est grand temps de stopper les élucubrations des dirigeants américains. Oui, après le soldat Ryan, il faut sauver le président Bachar! »

La décantation : Un nouveau Proche-Orient avec Assad ?

Les ennemis d'hier sont les alliés d'aujourd'hui. Pour Thierry Meyssan fondateur du site Voltaire.org du fait de l'évolution rapide de la situation au Proche-Orient, Barack Obama étudie de nouvelles options: « depuis plusieurs mois écrit-il, Barack Obama tente de modifier la politique états-unienne au Proche-Orient de manière à éliminer l'Émirat islamique avec l'aide de la Syrie. Mais il ne le peut pas, d'une part, parce qu'il n'a cessé de dire des années durant que le président el-Assad devait partir, et d'autre part, parce que ses alliés régionaux soutiennent l'Émirat islamique contre la Syrie. Pourtant, les choses évoluent lentement de sorte qu'il devrait y parvenir bientôt. Ainsi, il semble que tous les États qui soutenaient l'Émirat islamique ont cessé de le faire, ouvrant la voie à une redistribution des cartes. » (3)

Thierry Meyssan pense que tout est lié à l'accord États-Unis-Iran, qui permettrait à Barack Obama d'avoir les mains libres, notamment vis-à-vis d'Israël surtout s'il y a une nouvelle équipe élue en Israël à partir du 17 mars « Le monde attend écrit-il, la conclusion d'un accord global entre Washington et Téhéran (...) Il porterait sur la protection d'Israël en échange de la reconnaissance de l'influence iranienne au Proche-Orient et en Afrique. Cependant, il ne devrait intervenir qu'après les élections législatives israéliennes du 17 mars 2015 (...) Dans ce contexte, les élites états-uniennes tentent de s'accorder sur leur politique future, tandis que les alliés européens des États-Unis se préparent à s'aligner sur ce que sera la nouvelle politique US. »

Plusieurs scénarii sont sur la table poursuit Thierry Meyssan, le plus probable serait de reprendre langue avec Bachar Al Assad pour détruire Daesh. Il écrit: « La recherche du consensus aux États-Unis. Après deux années de politique incohérente, Washington tente d'élaborer un consensus sur ce que devrait être sa politique au « Proche-Orient élargi ». Le 10 février, le National Security Network (NSN), un think tank bipartisan qui tente de vulgariser la géopolitique aux États-Unis, publiait un rapport sur les options possibles face à l'Émirat islamique. Il passait en revue une quarantaine d'opinions d'experts et concluait à la nécessité d'« endiguer, puis de détruire » l'Émirat islamique en s'appuyant d'abord, sur l'Irak, puis sur la Syrie de Bachar el-Assad. » « Durant les derniers mois, plusieurs facteurs poursuivent, ont évolué sur le terrain. L'opposition modérée » syrien-



ne a totalement disparu. Elle a été absorbée par Daesh. Au point que les États-Unis ne parviennent pas à trouver les combattants qu'ils pourraient former pour construire une « nouvelle Syrie ». (...) Israël a cessé le 28 janvier 2015 (riposte du Hezbollah à l'assassinat de plusieurs de ses leaders en Syrie) son soutien aux organisations jihadistes en Syrie. Durant trois et demi, Tel-Aviv leur fournissait des armes, soignait leurs blessés dans ses hôpitaux militaires, appuyait leurs opérations avec son aviation (...) Le nouveau roi d'Arabie saoudite, Salmane, a renvoyé le prince Bandar, le 30 janvier 2015, et interdit à quiconque de soutenir l'Émirat islamique. (...) Identiquement, la Turquie semble avoir également cessé de soutenir les jihadistes depuis le 6 février et la démission du chef du MIT, ses Services secrets, Hakan Fidan. »

Thierry Meyssan décrit six options, l'une d'elle serait: « Affaiblir, puis détruire l'Émirat islamique, en coordonnant des bombardements états-unis avec les seules forces capables de le vaincre au sol: les armées syrienne et irakienne. C'est la position la plus intéressante parce qu'elle peut être soutenue à la fois par l'Iran et par la Russie. (...) Ces éléments permettent aisément de prévoir l'avenir: dans quelques mois, peut-être même dès la fin mars, Washington et Téhéran parviendront à un accord global. Les États-Unis renouent le contact avec la Syrie, suivis de près par les États européens, France comprise. On découvrira que le président el-Assad n'est ni un dictateur, ni un tortionnaire. Dès lors, la guerre contre la Syrie touchera à sa fin, tandis que les principales forces jihadistes seront éliminées par une véritable coalition internationale. »

La visite de quatre élus français à Damas à l'insu du plein gré de l'Elysée...

Pour ne pas être en reste, le gouvernement français tente de prendre le train en marche. Il envoie au feu...des critiques quatre parlementaires, qui font « consentant » le chemin de Damas pour reprendre langue avec Assad. Ils le font certainement pas pour plaire à Assad, mais de deux maux il faut choisir le moindre; La peur inspirée par Daesh impose cela. Ainsi, quatre sénateurs et députés français ont défié la diplomatie française en se rendant à Damas et en rencontrant Bachar Al Assad. Le Lundi 23 février deux députés, Gérard Bapt (PS, Haute-Garonne) et

Jacques Myard (UMP, Yvelines) sont à Beyrouth. Deux sénateurs, Jean-Pierre Vial (UMP, Savoie) et François Zocchetto (UC, Mayenne) sont déjà à Damas. Ces quatre parlementaires appartiennent aux groupes d'amitiés franco-syriennes à l'Assemblée nationale et au Sénat. C'est la première visite d'élus français à Damas depuis le début de la guerre en Syrie en 2011. Elle a lieu à titre privé, insistent-ils. (...) « L'homme-orchestre du voyage est Jérôme Toussaint. Il explique que ce voyage se justifie tant sur le plan humanitaire qu'en raison de la présence des chrétiens d'Orient en Syrie et du maintien à Damas du lycée français Charles-de-Gaulle. De plus, les attentats de janvier en France prouvent la nécessité de rouvrir le dialogue sécuritaire avec Damas pour combattre les réseaux djihadistes. (...) Dans les faubourgs de la capitale syrienne, la circulation est dense, la ville est grise, les visages marqués par la fatigue et quatre ans de guerre. La délégation est invitée à la résidence du mufti de la République, Ahmad Badr Al-Din Hassoun. Il est entouré de deux patriarches, le grec-catholique Grégorios III Lahham, et le grec-orthodoxe Youhanna. Les trois hommes ont à coeur de convaincre les élus français que leur ennemie n'est pas la République laïque syrienne, exemple unique dans la région d'une parfaite coexistence entre sunnites et minorités, disent-ils, mais bien les djihadistes de Daesh et leurs commanditaires, l'Arabie saoudite, le Qatar et la Turquie. »

Naturellement, ils ont été désavoués, à la fois par le président, le Premier ministre et le ministre des Affaires étrangères, mais on peut être certain que le debriefing... Les parlementaires en mission, dénoncent des « postures » politiques et l'hypocrisie de ceux qui savaient. Car rien n'avait été laissé au hasard. Ils affirment qu'avant de partir, Gérard Bapt avait averti le ministère des Affaires étrangères, opposé au voyage et dont la position depuis le début du conflit n'a pas varié: haro sur Bachar Al Assad et soutien à une coordination de l'opposition pourtant en pleine déliquescence. À l'Elysée, le député socialiste s'était entretenu avec Jacques Audibert, conseiller diplomatique de François Hollande, et Emmanuel Bonne, de la cellule diplomatique. »

Comment parler à Assad à qui on souhaite la mort?

La décantation est en train de se faire, on

préfère la peste de Assad au choléra de Daesh. Renaud Girard reporter international au Figaro interviewé par Alexandre Devecchio déclare qu'il faut aller combattre Daesh en s'alliant avec Assad: « (...) Ils ont eu raison de faire ce voyage, ne serait-ce que pour se rendre compte de l'état de la route entre la frontière libanaise et Damas, de l'état de la capitale. Il faut bien comprendre que la diplomatie ne se fait pas avec ses amis. C'est l'art de parler à ses adversaires ou à ses rivaux. On peut reprocher beaucoup de choses à Bachar el-Assad, mais ce n'est pas une raison pour ne pas lui parler. Car Bachar el-Assad incarne la Syrie: il n'incarnerait certainement pas 95% de la population, mais rien ne prouve qu'en cas d'élection réellement libre, il n'emporterait pas la majorité. » Nicolas Sarkozy et Alain Juppé ont fait l'énorme erreur de fermer l'ambassade, qui était pour nous la place où nous pouvions parler au régime et surtout obtenir des renseignements.

La position française est intenable car elle ne prend pas en compte la notion d'ennemi principal. Nous avons remplacé le général Kadhafi par les amis de Bernard-Henri Lévy. Cela n'a pas marché et nous sommes face à un désordre total. »

« Selon un sondage Ifop, une majorité de Français condamne cette initiative. Cependant, le débat sur la nécessité de dialoguer avec le régime syrien est désormais ouvert. »

Jean-Christophe Lagarde a jugé que l'exécutif français avait fait preuve « d'hypocrisie » en condamnant ce déplacement. 44% des Français souhaitent rétablir un dialogue « compte tenu de la menace que continue de représenter l'Etat islamique (EI) en Syrie comme en Irak ». (...) les voix réclamant une reprise de la discussion avec Damas se multiplient, face à la menace croissante représentée par les jihadistes de l'Etat islamique, et leurs recrues étrangères susceptibles de revenir commettre des attentats en Occident. »

On s'acharne à dire que les droits de l'homme sont bafoués par le régime Assad. Outre le fait que c'est un gouvernement légitimement élu, on lui sait gré de tenir et de sauver ce qui reste de la Syrie pour éviter un scénario à la libyenne. Certes, Assad n'est pas poussin de la première éclosion, il doit passer la main. Il rentrera alors dans l'histoire pour avoir résisté au nouvel ordre qui, sous couvert de mots creux, liberté, démocratie est une prédation.

C. E. C.


20.55 : Les experts


Série avec Ted Danson, Elisabeth Shue... Tandis que Finn, Sara et Morgan prennent du bon temps en marge d'une conférence sur la médecine légale, Russell, Nick et Greg tentent d'identifier un cadavre, partiellement brûlé par de l'acide. La victime se révèle être un agent de sécurité travaillant à l'hôtel où se déroule la conférence. Les experts apprennent que son badge a été récemment utilisé sur place et réalisent que leurs collègues sont potentiellement en danger.


21.00 : Mise à l'épreuve


Comédie avec : Ice Cube, Kevin Hart... James Payton, policier intrépide, est prêt à tout pour mettre la main sur Omar, un dangereux criminel. Ben Barber, de son côté, agent de sécurité dans un lycée, compte bien épouser sa petite amie, Angela, la sœur de James. Mais celui-ci n'apprécie pas du tout Ben, qui vient d'être accepté à l'académie de police. Pour le mettre à l'épreuve, James propose à Ben une journée complète de patrouille avec lui.


20.55 : Recherche appartement ou maison


TÉLÉRÉALITÉ
Fabien a quitté Marseille, il y a dix ans, pour effectuer ses études de commerce à Paris, dont il est tombé amoureux. Avec l'héritage qu'il a reçu, ce jeune actif souhaite désormais acquérir un logement dans la capitale. Stéphane Plaza lui vient en aide. Après avoir beaucoup voyagé, Madeleine et Alexis, parents de trois garçons, cherchent à s'installer à Lyon. Sandra Viricel, agent immobilier, essaie de leur dénicher un trois pièces qui soit proche d'une école et d'un parc. Quant à ...


20.55 : Les témoins


Série avec : Thierry Lhermitte, Marie Dompnier
Sandra Winckler et Paul Maisonneuve ont désormais la preuve que Kaz Gorbier est bel et bien vivant et s'est échappé de prison. L'ennemi intime de Paul devient ainsi le suspect numéro 1. Paul veut rendre visite à la femme de Gorbier, qui a refait sa vie, et à son fils Jérémie. De son côté, Sandra retrouve le tueur Greg Serano et le blesse. Mais elle ne peut pas le capturer car il se suicide.


20.50 : Des racines et des ailes


Culture Infos
La rivière de la Drôme, qui part du Vercors avant de se jeter dans le Rhône, traverse un relief tourmenté et spectaculaire où se hissent des centaines de châteaux et villages perchés. Bernard Foray-Roux, géographe et écrivain, explore ces particularités du ciel. Dans le Diois, des amoureux des vieilles pierres restaurent l'ancien monastère de Sainte-Croix, érigé au XIIe siècle. Jérôme Vincent, vigneron, dévoile les beautés de la rivière. Alain Lecocq, passionné de moto, sillonne les fameuses « routes du vertige », construites au XIXe siècle pour désenclaver le massif du Vercors.


21.00 : Mon meilleur ami


Série avec : Claude Legault, Catherine Sénart... Alex, en perpétuel conflit avec son entourage, fait une rencontre cruciale durant sa réadaptation. Maryse, à bout de forces, trouve appui et réconfort chez ses parents. Son père tente de la convaincre qu'Alex ne devrait peut-être pas revenir vivre à la maison. Alex rentre néanmoins chez lui...

HORAIRES DES PRIÈRES	A	N	N	A	B	A	CONSTANTINE	A	L	G	E	R	O	U	A	R	G	L	A	C	H	L	E	F	MOSTAGANEM	O	R	A	N							
	Fadjr	Dohr	Ayr	Maghrib	Ichâh		Fadjr	Dohr	Ayr	Maghrib	Ichâh	Fadjr	Dohr	Ayr	Maghrib	Ichâh	Fadjr	Dohr	Ayr	Maghrib	Ichâh	Fadjr	Dohr	Ayr	Maghrib	Ichâh	Fadjr	Dohr	Ayr	Maghrib	Ichâh					
	04:59	12:35	16:05	18:49	20:07		05:04	12:40	16:09	18:53	20:11	05:18	12:54	16:24	19:08	20:26	05:15	12:45	16:14	18:57	20:11	05:25	13:01	16:31	19:14	20:32	05:31	13:06	16:36	19:19	20:36	05:34	13:09	16:38	19:22	20:39

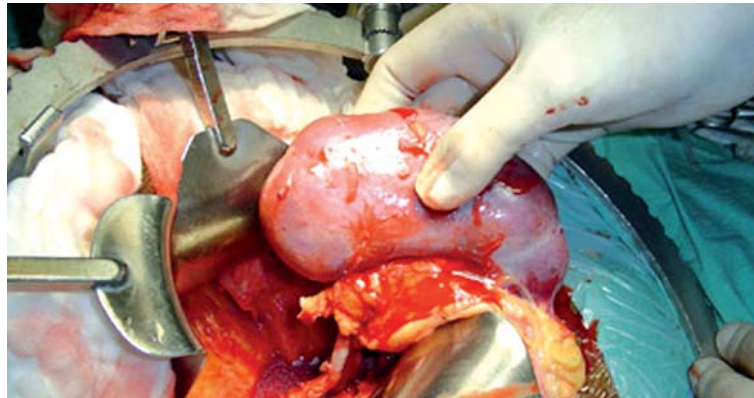
Meteo

Alger	16°	9°
Oran	17°	6°
Constantine	16°	5°
Ouargla	24°	10°

JOURNÉE SUR LE DON DU REIN AU CHU NEDIR-MOHAMMED 95 greffes réalisées depuis 2006 à Tizi ouzou

Le CHU Nedir-Mohammed de Tizi Ouzou a célébré hier la Journée mondiale du rein à travers l'organisation d'une journée placée sous le thème «Don du rein=don de la vie».

A l'ouverture des travaux, le directeur général du CHU, le Pr. Ziri a rappelé que l'insuffisance rénale est désormais une pathologie qui touche de plus en plus de personnes et que la dialyse ou la transplantation sont les deux moyens qui permettent aux insuffisants rénaux chroniques de rester en vie. L'hémodialyse étant un traitement lourd et coûteux, la greffe, estime l'orateur, est une alternative qui met fin aux souffrances des malades et leur offre un cadre de vie meilleur. Au CHU Nedir-Mohammed, la transplantation rénale est pratiquée depuis 2006 et, jusqu'à ce jour, 95 greffes sont réalisées, dont 9 en 2014. Sur les personnes greffées, 4 sont mortes et 6 ont essuyé des échecs, tandis que les autres ont retrouvé leur vie normale.



Et depuis le début de l'année en cours, 4 autres transplantations ont été faites sur les 20 programmées. Les receveurs de rein sont originaires de Tizi ouzou pour la plupart, poursuit l'intervenant qui évoque également des cas de Béjaïa, de Bouira et de Boumerdes et même du sud du pays. Les personnes greffées depuis 2006 sont âgées de 10 à 59 ans tandis que les donneurs se situent entre 23 et 75 ans. La majorité des greffes ont eu lieu

entre frères et sœurs, au moment où le don de parents aux enfants représente un tiers des cas. Il a été indiqué cependant que tous les prélèvements l'ont été sur des donneurs vivants. Et dans la perspective de développer cette filière médicale qui sauve des vies, le professeur Ziri a recommandé l'encouragement de don à partir de cadavres qui reste, selon lui, «un projet prometteur pour nos malades». Au cours de la rencontre d'hier, il a été précisé que

le coût de la dialyse est de 150 millions de centimes par an pour chaque malade, tandis que la greffe ne coûte pas plus de 20 millions de centimes, d'où l'importance de son développement. Actuellement la prise en charge des insuffisants rénaux constitue une véritable problématique, à cause des moyens qui restent très limités. Cela face à une évolution alarmante de la maladie qui atteint annuellement plus de 3 500 personnes.

A. Drifa

POURSUIVANT SON DEPLOIEMENT DIGITAL

Aigle Azur lance un site mobile et le pre-seating en ligne

APRÈS la refonte de son site Internet à la fin de l'année 2014 ainsi que la mise en place de revenus ancillaires dans le tunnel de réservation, la compagnie arienne Aigle Azur annonce le lancement de nouveaux produits en 2015. La compagnie a, en effet, lancé son tout nouveau site mobile le 18 mars 2015. Cette version a été pensée comme un véritable outil d'aide à l'organisation du séjour, apprend-on dans un communiqué de la compagnie aérienne rendu public hier.

Dans la conception du nouveau site, Aigle Azur a pensé à la mise en place d'une ergonomie facilitant la navigation. Elle note que «l'ergonomie du nouveau site a été adaptée aux smartphones et offre aux clients un accès immédiat à toutes les informations utiles et à un ensemble de services accessibles à tout instant : l'enregistrement en ligne, l'achat de billet grâce au paiement sécurisé et différents services complémentaires».

L'autre point sur lequel mise la compagnie n'est pas des moindres. Il s'agit d'un tout nouveau service offert aux voyageurs qui auront désormais le loisir de choisir leur siège. Aigle Azur lance, en effet, le pre-seating sur son site Internet. «Jusqu'à présent, les sièges étaient attribués automatiquement et le passager ne pouvait changer de siège que dans une certaine zone.

Désormais, il est possible de choisir des sièges plus confortables grâce au service de pre-seating payant : voyager avec davantage d'espace

pour les jambes, sortir de l'avion parmi les premiers passagers, profiter de la vue côté hublot...». Il existe trois zones tarifaires (4,6 et 12 euros). En 2015, Aigle Azur prévoit de poursuivre le développement de son offre digitale avec la mise en service d'options supplémentaires et le lancement d'une application mobile. Aigle Azur est la 2e compagnie aérienne française. Reprise en 2001 par le Groupe

GoFast, elle dessert aujourd'hui l'Algérie, le Portugal, le Mali et la Tunisie au départ de 6 villes françaises. L'exercice clos au 31 mars 2014 a généré un chiffre d'affaires de 327 millions d'euros, Aigle Azur a transporté près de 2 millions de passagers à bord de ses 11 Airbus de la famille A320, grâce à 300 vols réguliers proposés chaque semaine.

M. B.

OOREDOO

Une large panoplie d'offres aux clients Entreprises

OOREDOO continue d'innover et met à la disposition de ses clients Entreprises une panoplie d'offres adaptées à leurs besoins, en lançant ses services 3G leur permettant de vivre pleinement l'expérience de l'Internet mobile haut débit. En effet, pour toute souscription à l'une des offres Entreprises 3G, les clients bénéficient d'une clé Internet 3G offerte et profiter de l'Internet mobile en fonction de leurs besoins en volume Data et selon leur budget, et ce en choisissant la nouvelle formule Data de 500 Mo à 500 DA, ou l'une des formules mensuelles, à savoir : 1 Go à 1000 DA, 4

Go à 2500 DA et 6 Go à 3500 DA. Les clients pourront également bénéficier de ces offres diversifiées de Ooredoo sur leurs différents équipements du Pack N'temet : tablette, clé Internet et routeur avec le nouveau forfait de 500 DA à 500 Mo, le forfait de 1000 DA à 1 Go, le forfait de 2500 DA à 4 Go, le forfait de 3500 DA à 6 Go, le forfait de 4500 DA à 8 Go et celui de 5000 DA à 10 Go. Pour permettre au plus grand nombre de ses clients Entreprises de bénéficier de ces formules attractives, ces offres sont disponibles dans les 32 wilayas couvertes par le réseau 3G++ de Ooredoo,

représentant 80% de la population: Aïn-Defla, Alger, Béjaïa, Biskra, Blida, Bouira, Boumerdes, Chlef, Constantine, Djelfa, El Oued, Ghardaïa, Médéa, Oran, Ouargla, Sétif, Sidi Bel Abbès, Tipaza, Tlemcen, Naâma, Tizi-Ouzou, Mascara, Oum El Bouaghi, Tiaret, Relizane, Annaba, Batna, El Bayedh, Laghouat, Guelma, El Tarf et Aïn Témouchent. Ooredoo Business offre des solutions pratiques, innovantes et avancées adaptées aux besoins des entreprises de différentes tailles doublées de services de haute qualité et d'un réseau 3G++ performant.

A. S.